

ÉTUDES ET ESSAIS

JACQUES LOMBARD

La vie politique dans une ancienne société de type féodal : Les Bariba du Dahomey

L'examen des problèmes posés par le phénomène de colonisation permet au sociologue de conclure à la pluralité des situations coloniales. Celle-ci est due essentiellement à l'intervention de trois catégories de facteurs différents :

- les facteurs culturels propres à la société dominée ;
- les facteurs culturels propres à la société « dominante » ;
- la nature des liens existant entre ces deux sociétés.

Ainsi, la situation de dépendance et les réactions qu'elle entraîne de la part de la population dépendante varieront d'abord selon les traditions culturelles de cette dernière. De nombreux auteurs et, notamment, Meyer Fortes et Evans-Pritchard¹ ont souligné les différences entre les attitudes, les formes d'adaptation à la situation nouvelle des populations jadis sans organisation étatique et les attitudes des sociétés politiquement organisées. Plus récemment, Georges Balandier², dans un parallèle éloquent, montrait avec quelle facilité relative les tribus bakongo du Moyen-Congo, à organisation semi-centralisée, s'étaient rapidement adaptées par rapport aux populations fang, sociétés autrefois « sans état ». Il est bien évident que l'organisation politique traditionnelle n'est pas seule en cause et que d'autres facteurs culturels entrent en jeu, genres de vie, systèmes familiaux, etc. Il n'en reste pas moins vrai que, dans les

¹ M. Fortes et E. E. Evans-Pritchard, *African Political Systems*, London, Oxford University Press, 1940.

² G. Balandier, *Sociologie actuelle de l'Afrique Noire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1955.

problèmes d'adaptation, le contexte proprement africain garde une importance primordiale.

La personnalité du colonisateur a également joué ; ainsi, l'assimilation a été pratiquée plus largement par les peuples coloniaux de religion catholique que par ceux de religion protestante.

Enfin, la nature des liens entre les deux sociétés a eu aussi un rôle important : dans les pays pratiquant l'administration directe, les chefs autochtones ont été plus soumis à la puissance européenne et ont vu leur pouvoirs diminués, tandis que dans les systèmes d'administration indirecte, pratiqués par exemple par les Britanniques, le chef, loin d'être un simple rouage administratif, a souvent gardé avec tous ses pouvoirs un caractère symbolique, devenant parfois même le « leader » de l'opposition à la puissance administrante. Il est évident que dans chacun des deux cas, le problème de la chefferie se pose dans des conditions différentes.

Ces trois séries de facteurs contribuent à donner à chaque population un caractère qui lui est propre, des attitudes et des réactions bien spécifiques : tel est le cas, nous allons le voir, des sociétés bariba du Dahomey du nord.

I. — LE CONTEXTE TRADITIONNEL

Les populations bariba formaient un royaume situé au nord-est du Dahomey et au nord-ouest de la Nigéria, entre le 9^e et le 12^e parallèle, avec, comme capitales, Nikki en territoire dahoméen et Bussa en pays nigérien. Elles réunissaient sous ce terme générique, non seulement les Bariba proprement dits, mais aussi les Boko ou Bussantché, peuplant les régions situées à l'est et au nord de Nikki, les esclaves ou *Gando*, formant une catégorie sociale particulière, les Peul qui, bien que de race et de religion différentes, faisaient partie de l'ensemble politico-économique et représentaient une couche ethno-sociale importante de la société.

Celle-ci comprenait enfin quelques éléments *étrangers*, soudanais ou nigériens, généralement musulmans et résidant dans les principales villes bariba, comme Nikki, Parakou, Kandi ou Kouandé.

L'ensemble de ces populations participant au système bariba s'élève actuellement à environ 280 000 Bariba, Boko, *Gando* et 85 000 Peul en territoire dahoméen, et à 35 000 au Nigéria.

*
* *

L'origine de ces tribus reste encore confuse et il est probable que, de même que dans de nombreuses régions d'Afrique occidentale, il

y a eu conquête et assimilation relative de peuplades paléonégritiques sans organisation politique, par des conquérants d'origine orientale (Bornou ou même Éthiopie) apportant, avec la notion d'État, une culture plus différenciée, dans laquelle certains ont cru pouvoir retrouver des traces berbères³. L'arrivée de ces conquérants remonterait au XIII^e ou XIV^e siècle.

Les premiers rois et « princes » bariba créèrent une royauté féodale, dont le suzerain et l'aîné fut le chef de Bussa, ville qui devint le berceau de la famille royale et dont les vassaux furent dans l'ordre hiérarchique les chefs de Nikki, de Bouay, de Kika, de Sandiro, de Kouandé, puis de Kandi et de Parakou⁴. Après quelques règnes, la dynastie se serait divisée en plusieurs branches, dont chacune devait à tour de rôle bénéficier du pouvoir.

* * *

Le système familial était de type patrilinéaire et patrilocal, avec succession, notamment chez les « princes », de frère aîné à frère cadet. Les enfants mâles étaient généralement confiés à l'oncle paternel qui se chargeait de leur éducation et de leur mariage. Après quoi, lorsqu'ils étaient « princes », ils allaient vivre dans leur famille maternelle, auprès de laquelle ils trouvaient l'aide matérielle et morale nécessaire pour franchir les différentes étapes successives leur permettant d'accéder au trône. Ce système familial, où le père était presque inconnu et les frères généralement des rivaux, et où le « prince » ne pouvait trouver d'appui que dans la branche maternelle, s'explique par une organisation politique de type féodal qui supprimait toute solidarité à l'intérieur de la branche paternelle⁵.

Cette organisation politique était fondée sur deux types de hiérarchie :

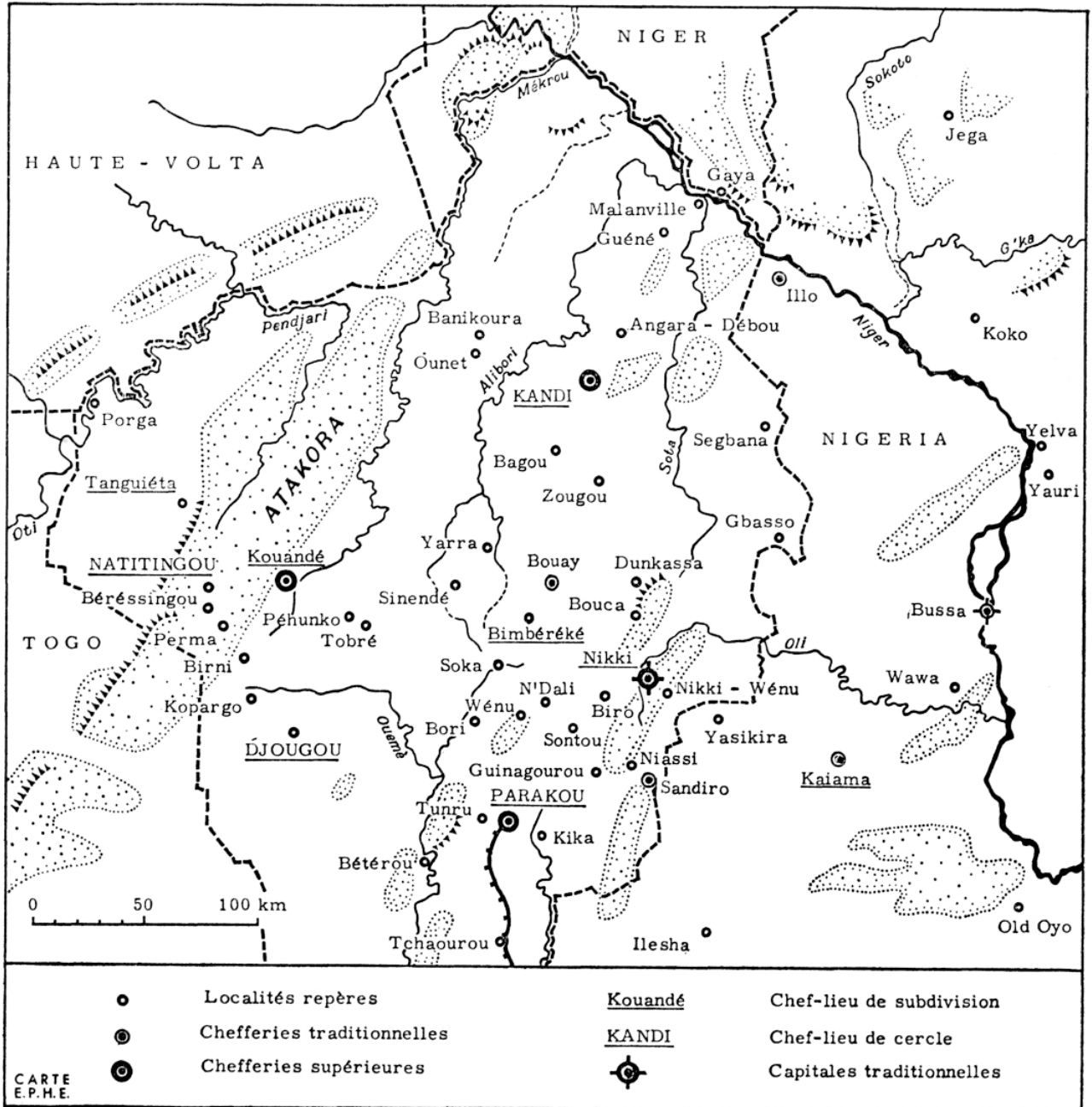
Au niveau de la société globale d'abord, une *différenciation ethno-professionnelle* qui favorisait particulièrement la catégorie des « princes » (aristocratie) ; au niveau de celle-ci, ensuite, un système de relations de type féodal, unissant les chefferies au pouvoir central.

Au niveau inférieur de la société venaient naturellement les *esclaves*, appelés aussi *Gando*, captifs rassemblés dans des villages de cultures et qui travaillaient sous le contrôle des pasteurs peul ou

³ H. Soelken, « Innerafrikanische Wege nach Benin », in *Anthropos*, vol. 43, 1954.

⁴ Se reporter à la carte.

⁵ Un tel système se retrouve parfois chez certaines populations d'Afrique orientale, comme les Shilluk par exemple.



LE NORD-DAHOMEY ET LE PAYS BARIBA.

Il existe également quelques villages bariba au Togo, dans la région de Kusuntu, au sud-est de la circonscription de Sokodé.

des « princes » bariba. La plupart d'entre eux étaient des prisonniers de guerre ; quelques-uns étaient des Bariba qui avaient été condamnés ou qui avaient été abandonnés dans leur enfance à la suite d'une naissance jugée « maléfique ».

Ces captifs étaient la propriété des « princes » dont ils cultivaient les champs. Certains faisaient fonction de domestiques ou de messagers, d'autres étaient employés à divers travaux.

Leur condition était celle de tous les esclaves ; considérés comme des biens, ils faisaient partie de la succession de leur propriétaire et quand ils n'étaient pas soumis aux exactions de leur maître, ils étaient pillés par les « princes » qui étaient en guerre avec lui.

Les *Peul*, bien que de statut supérieur, n'avaient pas un sort beaucoup plus enviable. Islamisés et possesseurs du bétail, ni leur foi ni leur richesse ne suffisaient à leur donner du prestige aux yeux des « princes », qui méprisaient tout ce qui n'était pas guerrier. Aucun d'eux ne pouvait détenir une fonction d'autorité et l'accession à une catégorie sociale supérieure leur était interdite, le mariage avec des Bariba leur étant prohibé. A la différence d'autres régions d'Afrique occidentale, où les *Peul* représentent généralement la « classe » régnante et conquérante, en pays bariba, ils n'étaient que des pasteurs dépendants, soumis à un « prince » auquel ils avaient demandé protection et à qui ils devaient fournir d'importantes redevances, notamment pendant les fêtes musulmanes.

Au-dessus des *Peul* et jouissant d'une plus grande liberté, se trouvaient tous les *hommes libres*, *roturiers* bariba et boko, cultivateurs, chasseurs ou artisans. En tant que Bariba, ils devaient prendre part aux expéditions guerrières du « prince » qui était leur chef direct, ou même à celles du roi. Ils formaient un groupe de fantassins, armés d'arcs et de flèches, destinés à soutenir pendant le combat l'actions des cavaliers, dont le recrutement ne s'effectuait que parmi les *nobles*.

Pourtant, s'ils n'avaient aucun espoir d'accéder à la « classe » des « princes », ils pouvaient améliorer leur situation sociale par un mariage avec une famille princière. Les nobles, en effet, recherchaient principalement des jeunes filles de famille paysanne, riche et influente, pour pouvoir bénéficier d'avantages économiques et d'une nombreuse suite ; flattée par ce mariage, la famille n'hésitait pas à se ruiner pour aider ce « prince » et ses descendants dans sa lutte pour le pouvoir ; c'était là une nouvelle forme de dépendance, dont nous venons de voir d'autres aspects au sujet des *Peul* et des *Gando* ; d'une part, un prince exploitant les richesses d'une famille paysanne, d'autre part, une famille roturière assurée d'une protection particulière et d'un statut plus élevé, lui donnant un prestige envié de ceux qui partageaient sa condition.

Une catégorie intermédiaire réunissait les *notables* et les *prêtres* : ministres, chefs de guerre, chefs de culte et imams, chefs de la terre, etc. Ils jouissaient d'un certain nombre de privilèges, dont celui de pouvoir bénéficier de ressources multiples : dons du roi, offrandes ou cadeaux de ceux qui sollicitaient leur intervention.

Venaient enfin les *princes*, dont le chef et suzerain était le roi. Tous étaient descendants d'un ou de plusieurs souverains de Nikki et se partageaient les chefferies du royaume, menant une existence d'aventures et de pillages. Il était impossible de devenir noble autrement que de par la naissance et c'est au *Gani*, fête nationale bariba, que les jeunes « princes » recevaient des mains de la première des « princesses » du royaume leur titre nobiliaire. Celui-ci était un nom princier qu'avaient déjà porté un ou plusieurs des ancêtres et auquel étaient attachés un prestige et une valeur spirituelle.

Ainsi, au niveau même de la société noble, allait intervenir une nouvelle différenciation, deuxième trait important de ce système féodal. Alors que l'origine ethnique et les genres de vie étaient les seuls critères de différenciation sociale parmi les roturiers qui, selon leur catégorie, étaient placés vis-à-vis des « princes » dans une situation de dépendance plus ou moins défavorable, les nobles, eux aussi, dépendaient les uns des autres, liés par un système de relations de type féodal où bien souvent liens familiaux et liens de vassalité interféraient.

Les « princes » se distinguaient entre eux, et par leur naissance, et par leur prestige acquis durant leur vie. Les fils ou les petits-fils d'un roi étaient les plus remarqués, car eux seuls pouvaient devenir candidats au trône. Selon le nom de baptême qui leur était imposé au *Gani*, selon leur titre familial (certains titres de chefs de famille particulièrement enviés et disputés donnaient droit au port des étriers de cuivre), selon la puissance et la richesse de leur famille maternelle, selon, enfin, leur valeur guerrière et leur popularité, les « princes » bénéficiaient d'un prestige plus ou moins grand.

Ce prestige était conditionné également par la façon dont le « prince » était lié politiquement ou territorialement, avec le roi de Nikki. Certains chefs dépendaient directement de celui-ci, d'autres, au contraire, avaient avec le souvenir un lien de vassalité indirecte. La situation des vassaux vis-à-vis du roi différait donc selon les cas : certaines provinces s'étaient, grâce à leur puissance et à leur richesse, soustraites presque totalement à l'autorité du souverain, à la personne duquel ne restaient attachés qu'une valeur symbolique et le respect religieux dû à un puissant aîné. D'autres provinces, au contraire, étaient sous la dépendance étroite du roi, qui les administrait par l'intermédiaire de ses ministres ou de ses propres chefs. Le

prestige de ces derniers était donc moindre que celui des « roitelets » quasi autonomes.

Mais le cadre qui nous est imparti ne peut nous permettre de nous étendre plus longuement sur ce système féodal traditionnel fort complexe⁶ et nous nous contenterons de souligner l'importance de ce double aspect des relations sociales : d'une part, les *liens de clientèle* unissant les étrangers ou les roturiers aux « princes », d'autre part, les *liens de vassalité* unissant les « princes » entre eux, le roi de Nikki étant le suzerain de tous.

Enfin, il existe un troisième type de relations intéressant, comme dans de nombreuses autres régions d'Afrique, les « princes » conquérants et les représentants, bien souvent assimilés, des anciens autochtones.

Un pacte d'alliance s'était toujours perpétué entre le chef de la terre, généralement premier ministre et grand électeur du roi, et le souverain ou le chef de province ; ainsi le pouvoir politique reposait sur un équilibre constant, le roi nommant le chef de la terre et ce dernier, après avoir assuré la régence, désignant à son tour le souverain en Conseil des ministres.

En fait, comme nous l'avons vu plus haut, le premier ministre était tenu de respecter un certain nombre de conditions au moment de l'élection ; il ne pouvait nommer qu'un « prince » possédant un haut statut familial (ayant droit aux étriers de cuivre) et fils ou petit-fils d'un « prince » ayant régné. Il devait également respecter le principe de l'alternance des branches, six branches princières devant tour à tour occuper le trône.

Ainsi, la royauté féodale bariba présentait un caractère de décentralisation poussée ; son unité était sans cesse menacée par une poignée de nobles ou de vassaux portant constamment atteinte au prestige du souverain et, si la force seule permettait à un « prince » d'accéder au trône, seule la puissance donnait au roi le pouvoir de s'y maintenir, les institutions politiques ne suffisant pas à lui assurer un contrôle efficace sur l'ensemble de son royaume⁷.

⁶ Le lecteur pourra se reporter à notre article du *Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire, série B : Sciences humaines*, n° 3-4, juil.-oct. 1957, pp. 464-506, intitulé : « Un système politique traditionnel de type féodal, les Bariba du Nord-Dahomey. Aperçu sur l'organisation sociale et le pouvoir central. »

⁷ On pourra comparer utilement ce système politique avec celui d'autres populations de type féodal. — Voir K. Oberg, « The Kingdom of Ankole in Uganda », in *African Political Systems (op. cit.)* ; J. Maquet, *Le Système des Relations sociales dans le Ruanda ancien*, Tervuren, *Annales du Musée Royal du Congo Belge, Sciences de l'Homme, Ethnologie*, vol. 1, 1954.

* * *

L'administration et le service public avaient donc traditionnellement un rôle restreint. Le pouvoir central était dominé par la personne du roi, qui régnait à Nikki, au milieu de sa cour et de son Conseil des ministres.

Bien que continuant à rendre hommage à son suzerain de Bussa, le roi de Nikki avait érigé son pays en royaume autonome et sa puissance dépassait probablement celle de son aîné des rives du Niger. Le pouvoir religieux incontesté qu'il détenait était dû en grande partie à la possession des attributs royaux, trompettes de cuivre et surtout tambours sacrés, doués d'une force de nature magique et véritables emblèmes de la royauté.

Certains vassaux semi-autonomes avaient également droit aux trompettes de cuivre, leur nombre variant selon le rang de vassalité qu'ils occupaient dans le royaume, mais aucun ne pouvait posséder les tambours royaux, symboles sacrés de l'unité du pays.

Quant au pouvoir politique du roi, nous avons vu qu'il était plus nominal que réel, variant selon l'autorité et la puissance de chacun des souverains. Il était toujours contrebalancé par les ambitions des grands vassaux ou par l'influence discrète mais efficace des chefs de la terre ou des ministres.

Le roi se contentait de rendre la justice dans le ressort de la province de Nikki qui dépendait directement de son autorité, de recevoir l'hommage de ses vassaux nouvellement intronisés et de prendre la tête des expéditions militaires, sollicitant l'aide des « princes » les plus puissants, qui ne la lui apportaient pas toujours unanimement.

En revanche, il jouissait d'une situation économique enviable ; ses ressources étaient nombreuses : butin provenant des expéditions et part de celui qu'il s'octroyait sur ses vassaux, services personnels de ses sujets et de ses esclaves (travaux agricoles, réfection de ses maisons, etc.), ressources acquises par la vente des prisonniers de guerre, redevances acquittées par les vassaux et les Peul, enfin, présents coutumiers, amendes judiciaires et droits de péages sur les caravanes traversant le pays.

Ses charges financières étaient cependant presque aussi importantes : entretien de sa maison et de sa domesticité, dons à ses ministres, aux griots, cadeaux d'usage aux prêtres et aux vassaux, organisation des fêtes coutumières, telles que le *Gani*, qui rassemblait à Nikki toute la noblesse du royaume et une grande partie de la population.

Le second personnage du royaume était l'aînée des princesses appelée *Gnon Kogui* (« celle qui tient le rasoir »), obligatoirement

filles de roi et jouant un peu le rôle de gardienne de la coutume, comme la reine-mère dans d'autres sociétés africaines.

C'est elle qui, lors du *Gani*, présidait à l'imposition du nom des « princes » et les bénissait avec son rasoir sacré, avant que les coiffeurs n'achèvent de les raser. Sa connaissance des familles princières était très étendue et son influence sur les ministres était considérable, ce qui lui permettait d'avoir la haute main sur toutes les questions concernant les « princesses » et de trancher tous les débats intéressant la filiation d'un « prince ».

Enfin, le Conseil des ministres, composé d'une vingtaine de personnes, réunissait à la fois des notables d'origine autochtone, parmi lesquels le chef de la terre, qui avait rang de premier ministre, des « princes » dont le rôle était plus honorifique que réel, souvent des descendants de familles évincées du trône auxquelles il avait fallu donner un titre compensatoire. Il y avait ensuite des ministres d'origine étrangère, comme le chef du quartier musulman et l'imam qui pouvait être, selon les croyances du roi, un conseiller plus ou moins écouté, des ministres dont les fonctions étaient strictement professionnelles, comme le chef des forgerons, le chef des bouchers ou des coiffeurs ou même le chef des griots du roi ; enfin, des ministres d'origine servile, commandant les domestiques ou les messagers du souverain.

La plupart d'entre eux n'avaient aucune fonction importante et se contentaient d'aller saluer le roi le vendredi matin, les plus importants l'assistant de leurs conseils, rendant avec lui la justice ou l'accompagnant à la guerre. Le Conseil des ministres restait avant tout un Conseil de régence, dont les activités tombaient en léthargie une fois le roi nommé.

Ce n'étaient donc ni les ministres, ni les « princes », ni les autres personnalités du royaume, et à peine le roi qui pouvaient assurer l'unité du royaume et le maintien d'un certain « contrôle social » sur le pays ; cette unité reposait en partie sur une institution extrêmement intéressante, commune à la plupart des systèmes politiques africains, la fête tribale annuelle appelée *Gani*, qui donnait aux princes l'occasion de se rassembler autour du roi et des tambours sacrés, les deux plus grands symboles de l'unité du pays. Cette fête avait des implications religieuses, économiques, juridiques et politiques et présentait les caractères d'un véritable « phénomène social ».

Dans un pays où les liens politiques étaient lâches, l'unité ne pouvait être assurée que par les croyances religieuses (valeur mystique attachée à la personne du roi, aux tambours sacrés, etc.) et par les relations économiques (dons échangés entre vassaux et suzerain, entre sujets et maîtres). C'était précisément pendant ces fêtes que

la circulation des marchandises devenait intense, chaque « prince » apportant sa contributions aux cérémonies : les dons affluaient au palais dans les jours qui précédaient le début des cérémonies, puis ces richesses étaient ensuite redistribuées à tous les participants sous forme de repas, de dons aux griots et aux musiciens, etc.

* *

Les deux moments essentiels de la fête étaient la présentation des « princes » adultes aux tambours et l'imposition à leurs enfants, par la *Gnon Kogui*, d'un nom princier. Ces deux cérémonies représentaient, sous deux aspects différents, la même bénédiction : celle des jeunes par les ancêtres, par l'intermédiaire de la « reine », celle des « aînés » par les tambours sacrés, autour desquels se réunissaient les âmes des rois défunts.

Ces bénédictions n'avaient pas pour tous les mêmes conséquences ni la même valeur, car un seul parmi les « princes » était l'élu des ancêtres : c'était le seul dont la force spirituelle et matérielle serait assez grande pour s'emparer un jour du trône et accéder ainsi à la dignité suprême du royaume.

* *

En conclusion de cet exposé des institutions traditionnelles, il est permis de s'interroger sur l'évolution politique de la société bariba, telle qu'elle s'était amorcée au début du XIX^e siècle et telle qu'elle aurait pu se poursuivre si l'intervention européenne ne s'était pas produite.

Il est probable que, sur le plan de la politique strictement intérieure, on aurait assisté à l'achèvement de l'évolution de deux phénomènes, déjà repérables au XIX^e siècle :

a) Disparition de l'unité et de la solidarité du clan au profit d'une unité plus territoriale et moins familiale, celle de l'état ou de la province.

b) Démembrement progressif de la royauté bariba par la constitution de multiples chefferies de moins en moins dépendantes du pouvoir central, phénomène déjà aisément repérable dès le début du XIX^e siècle.

On sait que l'une des conséquences les plus remarquables de la constitution d'un état, même fortement décentralisé, c'est l'affaiblissement de l'unité clanique. Sa cohésion diminue au profit d'un pouvoir central ou territorial, qui élargit les cadres de l'unité et qui assure une protection plus grande aux individus non seulement d'un clan, mais aussi de toute la société globale. Comme l'a fort justement

souligné Lowie, « le clan empêche l'unité nationale, car il ne tient compte que de l'intérêt de ses membres ». S'il ne pouvait être question, chez les Bariba, d'unité nationale à cause de la multiplicité des royaumes autonomes, les caractéristiques propres à la constitution d'un état étaient cependant déjà fortement marquées par la substitution du lien de clientèle au lien clanique, par la substitution de la protection du seigneur à celle des « aînés » ou des ancêtres familiaux.

Cet affaiblissement du clan a été sans doute la conséquence de leur trop grande dispersion. Nous avons été surpris de constater, au cours de nos enquêtes, que tous les clans bariba étaient représentés dans presque toutes les régions, aussi éloignées soient-elles. Ce phénomène s'explique lui-même d'une façon simple : le système féodal et le grand nombre de candidats au trône entraînaient la création de chefferies toujours plus nombreuses. Un « prince » ayant été déçu dans ses ambitions, s'installait rarement à Nikki auprès de son frère ou de son cousin élu, mais suivi de ses partisans, nobles et roturiers, retournait s'établir dans le village maternel, qu'il érigeait en chefferie et qu'il dirigeait comme une petite royauté, avec sa cour et ses ministres. Il avait ainsi l'impression de n'avoir pas déchu et d'accomplir la seule fonction digne d'un « prince » : celle de commander des hommes et une armée, avec tous les privilèges économiques que cela pouvait comporter. La création de ces chefferies entraînait évidemment des déplacements nombreux, ayant pour conséquence la dispersion des clans et la substitution du lien de clientèle à la solidarité clanique, la protection de la famille et des ancêtres étant devenue moins efficace que celle d'un « prince » puissant et craint.

Si l'on ajoute à ces émigrations volontaires tous les transferts de population dus aux guerres intérieures, luttes de prestige, razzias et pillages, il est compréhensible que tous ces mouvements internes aient entraîné et la dispersion des clans et l'affaiblissement de la solidarité interclanique.

Ainsi, dès le XIX^e siècle, l'unité clanique était en train de disparaître par suite de la multiplication des chefferies et de la grande mobilité des hommes, suivant de gré ou de force les déplacements des « princes » qui avaient autorité sur eux.

Dès le XIX^e siècle également, l'insubordination grandissante des chefferies ou des provinces vis-à-vis du pouvoir central était telle qu'on assista rapidement à l'établissement d'une véritable anarchie.

La province de Kouandé, par exemple, avait conquis son indépendance et avait rompu presque toutes les relations avec Nikki, qui se trouvait elle-même dans une situation identique vis-à-vis de Bussa.

La royauté n'avait guère connu (vers 1830) qu'un seul souverain puissant, qui avait réussi à réaliser l'unité en menant la lutte contre

les envahisseurs peul d'Ousman-dan-Fodio, en guerre avec les Yoruba, alliés traditionnels des Bariba.

A la suite de la défaite d'Ilorin (en Nigéria actuelle) et de la mort de ce roi, tué par les Peul, le Borgou n'eut que des souverains sans valeur, incapables de lutter contre l'anarchie.

Quelques années avant l'occupation française, un « prince » puissant tenta même de porter atteinte à la vie du roi, qui trouva à peine quelques partisans pour assurer sa défense.

Si donc, l'unité du pays semblait menacée par la formation de provinces vassales de plus en plus puissantes et par la popularité de quelques « princes » pillards rivalisant avec le roi, la structure sociale elle-même, par contre, ne subit jamais de modification durant le XIX^e siècle.

Il n'apparaît pas que les « classes » les plus défavorisées de la société, esclaves et Peul, aient eu la moindre possibilité de modifier le système de hiérarchie sociale et si, quelques années plus tard, l'intervention française va contribuer à achever ce mouvement de « désolidarisation » des « princes » vis-à-vis du roi, le bouleversement de la structure sociale sera, lui, un phénomène tout à fait nouveau, uniquement lié à cette intervention.

Quant aux faits de politique extérieure et aux contacts intertribaux dans la période pré-européenne, ils achèvent d'expliquer la faiblesse de cette royauté féodale et permettent également de déceler certains caractères propres aux Bariba, qui auront une importance primordiale dans les débuts de l'installation européenne. Les contacts intertribaux, tant commerciaux que politiques, furent toujours rares et, sans parler vraiment de société fermée aux influences extérieures, il faut reconnaître que ces dernières n'ont toujours eu que de faibles effets.

La vocation commerciale des habitants était inexistante et bien peu s'expatriaient ; et si, en revanche, les trafiquants étrangers sillonnaient le pays, venant de Kano ou de l'Ashanti, ils utilisaient toujours les mêmes itinéraires et faisaient halte dans les caravansérails, si bien qu'il leur était impossible d'avoir quelque influence pouvant porter atteinte au particularisme bariba.

D'autre part, toujours soucieux de guerroyer entre eux, les « princes » bariba se lançaient rarement dans des guerres extérieures.

Cette absence relative de conflits avec des populations étrangères explique encore mieux les faiblesses de l'organisation politique soulignées plus haut. Alors que l'histoire de certaines royautés africaines est dominée par des luttes intertribales continues, à l'issue desquelles l'un des deux pays réussit à établir son unité et à affirmer sa puissance, il n'en a jamais été de même pour les Bariba dont le royaume ne s'unifia jamais sous l'effet d'un péril commun.

Et si, préoccupés par leurs guerres intestines, ils ont rarement cherché à mener des expéditions hors de leurs frontières, les pays voisins n'ont jamais voulu non plus courir le risque de les attaquer, ceci pour des raisons à la fois géographiques et militaires.

La rive droite du Niger étant infestée de tsé-tsé, les cavaliers du nord hésitaient à lancer leurs attaques contre les Bariba dans un pays où les chevaux pouvaient mourir rapidement.

Une seule expédition fut entreprise en 1505 contre Bussa par l'Askya Mohammed : elle se termina par un échec cuisant pour les Songhaï⁸.

De plus, la valeur guerrière des Bariba, leur mépris de la mort et les ravages que faisaient chez les adversaires leurs flèches empoisonnées contribuaient encore à faire hésiter un ennemi éventuel. Des seules guerres qui sont encore citées de nos jours, mises à part celles menées contre les Peul et les Songhaï, les plus connues furent dirigées contre les Dahoméens d'Abomey, contre les « Dendi » et les Zerma et peut-être aussi contre les Nupé. Encore furent-elles toutes de peu d'importance.

A ces guerres peu rentables, les Bariba préféraient les moins dangereuses et plus fructueuses razzias d'esclaves, au cours desquelles une poignée de cavaliers pouvaient, presque sans coup férir, ramener des centaines de captifs.

C'étaient en général les peuples voisins qui étaient plus particulièrement visés : Yoruba, Tchabè (Savè au Dahomey), Somba et surtout Gourmantché et Kotokoli.

Replié ainsi sur lui-même, le pays bariba ne fut pas plus ouvert à la pénétration et au commerce européen. Alors que dès le XVIII^e siècle, tout le sud du Dahomey était en rapport avec l'Europe, les Bariba, eux, interdirent toujours aux missions l'entrée de leur pays. Quand on examine les récits de Clapperton et des frères Lander, on constate à quel point la pénétration du pays bariba était dangereuse aussi bien pour les caravanes africaines que pour les explorateurs européens. Les pillages étaient continuels et l'on ne se risquait pas à traverser le Borgou sans une puissante escorte.

Cette volonté d'isolement, ce farouche individualisme expliquent toutes les difficultés que connaîtra quelques années plus tard l'administration française pour s'implanter dans ce pays, alors que les populations du sud, fortes de leur expérience de contacts déjà séculaires, comprendront rapidement les avantages à tirer de la présence européenne.

Le Bariba, individualiste et avant tout guerrier, ruiné par la paix

⁸ Pour l'histoire des Songhaï, se reporter aux travaux de J. Rouch (*Mémoire de l'Institut Français d'Afrique Noire*, n° 29), Urvoy, Boulnois, etc.

qui va lui être imposée, refusera longtemps de s'avouer vaincu : il réagira par de multiples dérobades, par une fuite devant l'Européen et même par quelques révoltes organisées.

II. — L'INTERVENTION FRANÇAISE ET L'ÉVOLUTION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

Contrairement aux régions du sud, où les commerçants et les missionnaires précédèrent les soldats et les administrateurs, le pays bariba ne connut d'abord l'Europe que par l'armée. L'orientation de la colonisation va donc être de type différent : plus militaire que civile et, surtout, plus politique qu'économique. En effet, la « traite » n'aura jamais dans le nord l'importance qu'elle connut dès le début dans le sud ; il faudra attendre de longues années avant de voir s'installer des maisons de commerce dans les villes bariba. De ce fait, la colonisation française présentera longtemps un aspect incomplet : une occupation militaire et une tutelle politique, sans implantation culturelle, religieuse ou économique. Celle-ci va donc être ressentie au début comme un simple phénomène de substitution d'autorité ayant pour conséquence l'établissement d'un commandement nouveau entre les mains non seulement d'Européens, mais aussi — et le fait est d'importance — d'éléments africains venus du sud pour participer à l'organisation de cette nouvelle administration.

Là plus qu'ailleurs, la colonisation sera ressentie comme une domination.

Les raisons qui expliquent ce mode d'implantation sont historiques et bien connues ; après la Conférence de Berlin, la compétition internationale s'accrut et les puissances européennes se hâtèrent, par l'intermédiaire de multiples missions, de passer le plus grand nombre possible de traités, afin que leurs droits ne soient pas contestés par les autres missions. De là cette « course au clocher » et, notamment dans le « hinterland » dahoméen, ce grand nombre de missions anglaises, allemandes et françaises.

Les Anglais furent les premiers à entrer en contact avec les Bariba. Sans parler de Mungo-Park, qui fut peut-être la victime du souverain de Bussa, ce furent les missions Clapperton et Lander qui traversèrent d'abord le Borgou dans sa partie orientale (aujourd'hui la Nigéria), en 1825 et 1832, venant du pays yoruba. Elles furent d'ailleurs bien accueillies par les chefs de Kayama, de Wawa et de Bussa, malgré les risques d'attaque et de pillage qu'elles coururent plusieurs fois. Il fallut attendre ensuite 1894 pour qu'une autre mission tentât, dans des conditions presque aussi difficiles, la pénétration en pays bariba. Lugard, cette fois-ci, ne se contenta pas du

Borgou oriental, mais poussa jusqu'à Nikki où il entra le 5 novembre, après de multiples difficultés et sans obtenir du roi en personne un traité en bonne et due forme.

La pénétration par le Dahomey avait commencé en 1889 : une mission allemande conduite par le Dr Wolf quitta le Togo et, après avoir traversé Djougou et Kouandé, aboutit à Ndali, où mourut l'explorateur.

Enfin, sous l'impulsion du gouverneur Victor Ballot, une première mission française ayant à sa tête le commandant Decœur pénétra dans le Borgou en octobre 1894, signa un traité de protectorat avec le chef de Parakou, le 4 novembre, puis avec le roi de Nikki pour tout le pays bariba le 26 novembre, quelques jours après le départ de Lugard, qui n'avait jamais pu voir que l'imam de la ville.

Le gouverneur Ballot lui-même retourna à Nikki quelques mois plus tard et se rendit à Kayama et à Bussa où, malgré l'influence anglaise, un résident français fut bientôt installé (janvier 1897) ; la même année, la mission Bretonnet apporte son aide au roi de Bussa et au chef de Kayama en réprimant la révolte d'un « prince » vassal bariba. Un peu plus en amont de Bussa, un autre résident français est installé à Illo.

Mais, à la suite de la convention franco-anglaise de juin 1898, les quatre grandes provinces d'Illo, de Bussa et de Kayama sont abandonnées à la Grande-Bretagne. Cependant, la majorité du pays bariba revient au Dahomey.

L'administration française s'établit donc dans tout le Dahomey du nord dès 1898. Au début, la colonie fut divisée en deux régions, le Bas-Dahomey et le Haut-Dahomey, à la tête duquel se trouvait un résident supérieur, délégué du gouverneur, ayant autorité sur quatre cercles : Gourma (Haute-Volta actuelle), Djougou-Kouandé, Borgou (Nikki-Parakou) et Moyen-Niger (Bouay-Kandi). Par la suite, la région du Haut-Dahomey fut supprimée et rattachée directement au chef-lieu de la colonie, Porto-Novo ; après les modifications territoriales qui mirent le pays gourmantché sous l'autorité du gouvernement de Haute-Volta et la région de Dosso sous celle du Niger, le pays bariba fut divisé en deux grands cercles : le cercle de Parakou, comprenant les subdivisions de Nikki, de Bimbéréké et de Parakou et le cercle de Kandi, ne comprenant qu'une subdivision. D'autre part, la subdivision de Kouandé, peuplée également de Bariba, fut rattachée au cercle de Natitingou.

Une des conséquences importantes de cette division fut de subordonner l'ancienne capitale royale, Nikki, à Parakou, ville moderne et terminus du chemin de fer, qui tend de plus en plus à devenir le grand centre du Haut-Dahomey. Ainsi, les prérogatives coutumières ne furent plus respectées : des chefferies secondaires comme Parakou

et Kandi devinrent des centres administratifs importants, ce qui hâta naturellement la déchéance des anciennes grandes chefferies et de leurs représentants. Ce n'est que récemment qu'un arrêté général vient d'ériger la subdivision de Nikki en cercle, mais l'ancienne capitale, éloignée de la grande route qui relie Parakou à Malanville par Bimbéréké et Kandi, a déjà perdu beaucoup de son importance. De plus, le nouveau cloisonnement entre circonscriptions administratives a contribué à relâcher les liens traditionnels qui existaient jadis entre les différentes chefferies, l'influence des chefs ne se conservant généralement qu'à l'intérieur de la subdivision.

Les grandes provinces vassales éloignées des centres administratifs, comme Bouay, Kika et Sandiro, sont devenues de petits villages sans importance, qui se dépeuplent un peu plus chaque jour et dont le chef, ayant perdu tout prestige, dépend de plus en plus étroitement des autorités, en principe européennes, mais indirectement aussi coutumières, installées dans la nouvelle ville. L'exemple qui illustre le mieux ce fait est celui de Kika, province dont l'influence s'étendait jadis au-delà de Parakou et qui, maintenant, est devenue un simple village sans autorité, dépendant de plus en plus de son nouveau chef-lieu.

Comme partout en Afrique française, les subdivisions furent divisées en cantons, à la tête desquels furent placés des chefs autochtones, généralement issus de familles princières. A la différence des territoires sous contrôle britannique, les chefs reçurent des pouvoirs beaucoup plus restreints dans des limites territoriales également plus étroites. Ainsi, alors que la subdivision de Nikki ne s'étendant que sur quelque 8 000 km² comprenait au moins huit cantons, le Borgou britannique n'était divisé qu'en deux régions, commandées l'une par le chef de Bussa, l'autre par celui de Kayama ; leurs pouvoirs en matière judiciaire, disciplinaire et administrative étaient beaucoup plus larges que ceux accordés aux chefs de canton du Dahomey, ce qui leur permit de conserver à la fois l'autorité et le prestige, ainsi que des ressources financières importantes, sans lesquelles, comme on le verra plus bas, tout commandement coutumier est impossible.

Les chefs dans les territoires français ne reçurent officiellement aucun pouvoir judiciaire et à peine quelques charges administratives, comme le recouvrement de l'impôt, l'entretien des routes secondaires, le recrutement militaire, etc. En revanche, certains d'entre eux furent représentés dans les Conseils des notables et purent ainsi participer avec l'administrateur à la gestion de la circonscription.

Une dernière conséquence administrative importante fut la création dans chaque subdivision d'une ou plusieurs chefferies peul,

dépendant directement de l'administrateur, ce qui contribua encore à diminuer les pouvoirs des chefs bariba, qui avaient autorité coutumièrement sur les campements peul. Dans certaines régions même, le chef peul a reçu de l'administration le contrôle des villages *gando*, qui sont recensés avec ceux des Peul, si bien que l'influence de certains chefs peul est devenue plus importante que celle de beaucoup de leurs collègues bariba, autrefois leurs suzerains.

Enfin, au-dessus des chefs de canton ont été placés des chefs supérieurs. Il en existe quatre dans le pays bariba, celui de Nikki, descendant des rois, celui de Kouandé, et ceux de Parakou et de Kandi, qui n'étaient autrefois que des chefs d'importance secondaire.

Nous verrons plus loin les incidences de la création de ces chefferies supérieures sur le statut des autorités traditionnelles.

*
* * *

Ce n'est qu'en 1946 que furent introduites au Dahomey les institutions démocratiques. Si le Haut-Dahomey n'eut un représentant à l'Assemblée Nationale qu'en 1951 (député d'origine bariba maternellement), il envoya dès 1947 cinq représentants au Conseil Général, dont trois Bariba, et douze en 1952 à l'Assemblée Territoriale (trois du premier collège, neuf du second), dont deux Bariba, quatre ou cinq d'origine maternelle bariba et un Peul. Dix-huit sièges ont été prévus pour le Haut-Dahomey aux élections de 1957, dont une dizaine dans les circonscriptions bariba.

Enfin, un des membres de l'Assemblée Territoriale, originaire du nord, a été élu en 1953 au Conseil de l'Union Française.

Devant cette évolution politique et administrative, devant ces transformations atteignant principalement la « morphologie » et les « superstructures organisées » de la société, quelles ont été les réactions, les attitudes des populations bariba ?

L'orientation de la colonisation française, d'abord politique et administrative, a été mal supportée dans les débuts, notamment par les couches supérieures de la société, les « princes ». Ces derniers, pendant de longues années, n'ont jamais accepté de voir leurs prérogatives abolies et d'être obligés de se soumettre à la loi des Européens, eux qui jadis n'obéissaient guère qu'au roi lui-même. Certains d'entre eux fomentèrent des révoltes qui furent parfois bien organisées et allèrent jusqu'à avoir le caractère, notamment en 1897, d'une véritable insurrection nationale.

Les postes français venaient à peine d'être créés que plusieurs grands centres, avec l'accord des principaux « princes », se soulevèrent depuis Kouandé jusqu'à Nikki, en passant par Kandi, Bouay, Bori, etc. La répression fut d'abord menée dans l'ouest, en

commençant par Kouandé (août 1897) ; puis une colonne partit de Parakou et remonta jusqu'à Nikki, trajet durant lequel elle ne dut pas essuyer moins de cinq ou six attaques, souvent violentes (novembre 1897). Une dernière bataille eut lieu dans un village fortifié où fut tué le dernier « prince » qui avait refusé de se soumettre, Saka-Yérima.

Une seconde révolte eut lieu durant la première guerre, en 1917. Les causes en furent différentes : le recrutement militaire était devenu plus intense à cette époque et mécontentait une partie de la population ; mais ce fut surtout l'action d'un « prince » qui, hostile à l'administrateur de Bimbéréké, rallia à sa cause une partie des autres « princes » et fit croire que les Français avaient perdu leur puissance militaire par suite de la guerre européenne.

La révolte s'étendit dans toute la région de Bimbéréké, de Sinendé, de Bagou et Zougou ; elle fut néanmoins réprimée assez rapidement, surtout après la mort du « prince » qui en avait pris l'initiative, Guéra.

Depuis cette époque, les nobles se sont montrés extrêmement dévoués à l'administration et aucun fait d'opposition n'a pu être enregistré.

Tout au plus peut-on signaler parmi les Peul quelques phénomènes de dérobades et de fuites devant l'administration vers 1930-1935, pour des raisons d'imposition fiscale.

Vis-à-vis du problème colonial, la société bariba se trouve dans une période de transition : l'adaptation à la situation nouvelle ne s'est faite que lentement, l'implantation culturelle ayant été tardive et le conservatisme traditionnel des Bariba s'opposant souvent à la scolarisation ; c'est pourquoi, au premier stade d'opposition menée généralement par les éléments traditionnels dans les débuts de toute colonisation, succède un second stade, où les élites nouvelles jouent un rôle prédominant. Dans les territoires les plus avancés, cette forme d'opposition s'est déjà fait sentir. Nous allons en voir maintenant les premiers symptômes à l'intérieur de la société bariba.

III. — DYNAMISME POLITIQUE ET STRATIFICATION SOCIALE ACTUELLE

Dans une récente étude sur les élites africaines⁹, divers auteurs, parmi lesquels des Africains, ont donné à ce terme un sens très large

⁹ *Bulletin International des Sciences Sociales*, UNESCO, vol. VIII, n° 3, 1956. — voir aussi P. Morton Williams, « A discussion of the theory of Elites in a West African context », in *4th Annual Conference, West African Institute of Social and Economic Research*.

en y incluant à la fois élites modernes et élites traditionnelles. Comme le fait remarquer le professeur Busia, l'élite traditionnelle, élite de naissance, « doit son influence au fait que le modèle qu'elle propose est conforme aux valeurs ancestrales », tandis que la nouvelle élite, née de la colonisation, « souhaite non seulement affermir son pouvoir en éliminant ses rivaux, mais aussi devenir le groupe modèle sur le plan de la tradition et de la culture ».

Nous examinerons donc d'abord les élites traditionnelles, puis les élites modernes pour lesquelles nous constaterons dans bien des cas cette tendance à vouloir devenir ce « groupe modèle sur le plan de la tradition ».

a) *Les élites traditionnelles.*

L'intervention française, en diminuant les pouvoirs des chefs, a été la cause essentielle de l'affaiblissement de la chefferie ; les chefs n'ont plus aucun moyen de coercition à leur disposition et la disparition de leur ancien pouvoir militaire a entraîné la ruine de leur prestige ainsi que l'anéantissement de leur puissance économique, principalement dans les pays où l'aristocratie ne vivait que de butin et de trafic d'esclaves. Autrefois, les revenus du chef ou du roi étaient toujours plus importants que ceux du premier de ses sujets et de l'importance de ces revenus dépendait en effet, non seulement son prestige, mais aussi le bon fonctionnement de son gouvernement ; c'est avec des cadeaux qu'il s'assurait l'amitié et le dévouement de ses ministres et de ses auxiliaires et c'est en récompensant les services de ses plus humbles serviteurs qu'il gardait toute leur confiance. Représentant des dieux et des ancêtres, il était le dispensateur de tous les biens.

Aujourd'hui, la solde qui lui est octroyée par l'administration est tout à fait dérisoire, « une solde équivalente à celle d'un chauffeur ou d'un commis débutant », comme l'écrivait il y a quelques années un administrateur qui s'était attaché à ce problème¹⁰ ; à cela s'ajoutent des primes proportionnelles sur l'impôt perçu, primes très basses qui ne peuvent lui permettre d'améliorer sa situation. S'il n'a pu garder des sources de revenus personnelles suffisamment importantes, il se trouve rapidement dans une situation financière difficile qui nuit à son prestige et à son autorité. En effet, non seulement il ne peut conserver son pouvoir par les moyens traditionnels, mais son prestige peut être gravement atteint par les activités de riches commerçants, qui chercheront à grouper derrière eux une clientèle destinée à saper son autorité.

¹⁰ R. Grivot, *Réactions dahoméennes*, Paris, Berger-Levrault, 1954.

De plus, la désacralisation de l'autorité traditionnelle dont le rôle religieux était autrefois essentiel a été l'un des coups les plus rudes portés à la chefferie. Elle a été due surtout à l'action des missions chrétiennes et des mouvements néo-musulmans. Dans les pays d'Islam notamment, on admet difficilement qu'un chef politique demeure animiste ou que sa connaissance du Coran soit insuffisante. Ayant ainsi perdu toute valeur sacrée aux yeux de ses sujets, il ne reste plus au chef aucune base solide pour asseoir son commandement.

Dans les chefferies bariba, ces trois aspects du pouvoir militaire, économique et religieux ont presque totalement disparu.

Le roi est le personnage dont le prestige et la situation ont été les plus atteints par l'intervention européenne. Il est devenu un chef supérieur sans pouvoir administratif ni ressources financières et sa seule autorité n'est que morale ou symbolique.

Ayant au contraire un pouvoir administratif, les chefs de canton, jadis ses vassaux, ont le sentiment de jouer dans la situation actuelle un rôle plus efficace : ils aident l'administrateur, perçoivent l'impôt et, de ce fait, ont encore quelques moyens de coercition que n'a plus le chef supérieur.

Ce dernier reçoit du gouvernement une solde insuffisante, bien qu'elle ait été relevée¹¹ et les redevances coutumières qu'il pouvait autrefois exiger de ses sujets se sont singulièrement restreintes. Les raisons en sont nombreuses, nous n'en citerons que quelques-unes. Tout d'abord, comme nous venons de le voir, la disparition de tout pouvoir militaire et de coercition, la libération des anciens esclaves *gando* et des Peul, la diminution de l'importance de la capitale bariba, Nikki, enfin la division politique entre le Dahomey et la Nigéria.

Le chef supérieur ne peut donc plus faire appel aux redevances des *Gando* et des Peul comme autrefois ; certains chefs peul, par souci de prestige, tiennent à se montrer généreux et offrent quelques bœufs au moment des grandes fêtes. Les cadeaux annuels que le roi recevait au moment du *Gani* sont de plus en plus rares, ainsi que les dons offerts à l'occasion d'affaires judiciaires, la plupart de celles-ci échappant à son contrôle. Quelques travaux de culture et de réfection de cases sont encore effectués par ses sujets, mais le chef doit les nourrir en échange ou leur offrir un certain nombre de cadeaux.

Les seules redevances qui pourraient encore atteindre quelque importance seraient celles reçues au moment de la nomination des

¹¹ En 1957, elle était annuellement de 192 000 francs CFA, soit 16 000 francs CFA par mois.

chefs, autrefois vassaux du roi. Mais tout cela n'apporte au fils des anciens souverains que des redevances fort médiocres qu'il essaiera souvent d'améliorer par des moyens parfois peu légitimes, en accordant, par exemple, à des personnages riches des titres nobiliaires que leur naissance ne les autorise pas à porter.

Le chef supérieur a perdu une grande partie de son prestige qu'il ne conserve actuellement que sur la ville de Nikki et ses environs, les chefs de canton ayant de plus en plus tendance à s'octroyer une autonomie « coutumière », que le gouvernement leur a en fait donnée en les faisant directement relever de l'administrateur européen.

On peut considérer maintenant comme achevé ce processus de « désolidarisation », auquel nous avons déjà fait allusion et qui a permis à tous les anciens vassaux du roi d'ériger leurs circonscriptions en territoires autonomes. Beaucoup d'entre eux n'admettent même plus l'autorité du chef supérieur. Cette tendance des Bariba à l'indépendance, *qui s'était amorcée dès le début du XIX^e siècle*, n'a fait qu'être renforcée par la politique de morcellement en cantons menée par l'administration française.

C'est contre cette politique que beaucoup de « leaders » africains ont lutté, en appuyant les chefs supérieurs vis-à-vis des chefs de canton, ces derniers ayant partie liée avec l'administration et possédant encore quelques pouvoirs, tandis que les premiers, qui sont souvent peu fortunés et peu dangereux, cherchent à « redorer leur blason » en soutenant une action politique à base démocratique, dans laquelle ils joueraient le rôle de symbole et de porte-parole de l'ancienne unité tribale ou de la future unité nationale. Ce rôle glorieux serait sans doute sans lendemain.

Il ne semble pas, pour le moment du moins, que dans le pays bariba les nouveaux « leaders » politiques aient fait grand cas de l'ex-personne royale, autrement qu'en y voyant l'élément le plus respectable de l'ancien système coutumier.

Bien que les pouvoirs des chefs de canton aient également diminué, ils n'en ont pas moins augmenté relativement à ceux de leur ancien suzerain ; certains d'entre eux, dans les régions les plus favorisées où les éléments *gando* et *peul* sont encore nombreux, ont une certaine aisance qui contraste étrangement avec celle, beaucoup moindre, de leur chef supérieur. Leur prestige en est toujours accru dans la mesure où ils sont eux-mêmes issus de rois et où ils font partie de la meilleure noblesse.

En effet, l'importance du titre est encore telle chez les Bariba, qu'un chef de canton roturier — il s'en trouve quelques cas — aussi riche soit-il, restera toujours méprisé par la population et par les nobles. Un « prince », même pauvre, sera toujours plus estimé. Par contre, un « prince » riche et issu d'une branche royale dont l'histoire

est plus brillante que celle de la branche du chef supérieur, acquerra un prestige tel que ce dernier se trouvera dans une situation d'infériorité qui marquera tout son « règne ».

Le *statut* chez les Bariba — et cela mérite d'être souligné — *reste donc encore étroitement déterminé par la naissance et par le passé de la famille*. La richesse n'intervient que secondairement, venant même après le degré de connaissance, que celle-ci soit coranique ou « occidentale ».

Ainsi, le haut statut de certains chefs de canton issus d'une lignée aussi honorable que celle du chef supérieur et jouissant de revenus plus importants, porte ombrage au descendant des anciens rois. Les rivalités sont fréquentes ; des haines irréductibles peuvent naître à la suite de cérémonies ou de fêtes musulmanes, au cours desquelles un « prince » se sera présenté au « roi » avec des habits plus riches ou avec un cheval plus brillamment caparaçonné que le sien. Le chef supérieur n'hésitera pas, dans ces conditions, à profiter de toutes les occasions pour accroître ses ressources et il n'est pas rare de lui voir accorder à des riches solliciteurs quelques titres nobiliaires, auxquels ils n'ont pas droit, ce qui entraîne des protestations de tous les « princes », chefs de canton ou non, et ce qui contribue à rendre les conflits encore plus aigus.

Si la disparition des pouvoirs de l'ancien roi a profité aux chefs de canton, « princes » traditionnels nommés par l'administration, elle a été pour beaucoup de nouveaux chefs peul l'occasion d'une ascension sociale rapide. Ces derniers, dont les ancêtres étaient étroitement soumis à l'autorité du souverain, se sont vus, au lendemain de l'arrivée des Européens, non seulement libérés des servitudes coutumières et de la tutelle des chefs bariba, mais nantis de responsabilités administratives qui leur ont donné un rôle égal à celui des chefs de canton, leur anciens maîtres. Dans certaines régions même, ils ont reçu de l'administration le contrôle des villages *gando*, ces anciens esclaves qui fournissaient autrefois aux « princes » l'essentiel de leurs revenus. Ainsi, ayant possibilité actuellement de s'adonner à l'élevage de leurs troupeaux en toute tranquillité et bénéficiant du voisinage des campements des *Gando*, devenus des cultivateurs courageux dont l'éducation, plus proche de celle du Peul que de celle du Bariba, facilite les rapports avec leurs anciens maîtres, certains Peul sont devenus de puissants personnages. Ils se sont plus vite adaptés à la situation nouvelle que les « princes » bariba, qui ne connaissaient d'autre activité que la guerre et, devenus libres et autonomes, gardant au plus profond d'eux-mêmes leur fierté de musulmans, certains ont accumulé des richesses considérables qui consistent principalement en troupeaux et qui ne se manifestent guère par d'autres signes extérieurs que par

la possession d'un cheval richement harnaché, symbole toujours actuel d'une noblesse à laquelle on veut faire croire.

Toutes les autres autorités traditionnelles, chefs de la terre, prêtres et même ministres, ont perdu presque toute leur influence et la plupart de leurs sources de revenus traditionnelles. La majorité de ces anciens notables semblent avoir abandonné toute ambition et sont redevenus de simples cultivateurs qui ne délaissent leurs champs que lors des grandes fêtes coutumières, dans l'espoir de quelque avantage matériel. Seuls, certains imams, notamment dans les plus gros villages, ont gardé un très grand prestige et parfois une certaine aisance financière, l'Islam se développant principalement dans les villes.

b) *Les élites nouvelles.*

Elles sont encore fort peu nombreuses et c'est certainement un des traits les plus caractéristiques de la société bariba, société encore très traditionaliste dont l'évolution ne s'est amorcée que récemment. Comme partout, les premières manifestations évolutives ont apparu dans les villes et il est remarquable que ce soient principalement les éléments étrangers mais assimilés, qui aient été la source de cette évolution.

On a vu au début de cet exposé, les différentes couches ethno-sociales participant à la société globale bariba : *Gando* ou esclaves, Peul, roturiers bariba et boko, étrangers des villes (Maro ou Wangara) et « princes ».

Ces étrangers sont généralement d'origine nigérienne, soudanaise ou hausa. Installés depuis de longues générations parfois, ils ont fait souche dans le pays et ont épousé des femmes bariba. L'administration les a appelés à tort « dendi », car, s'ils parlent cette langue, véritable « lingua franca » dans le Dahomey du nord, leur origine est généralement différente.

Anciens commerçants et voyageurs, ayant une plus grande expérience des contacts avec les Européens que les Bariba, vivant généralement dans les campagnes, ils ont été les premiers à profiter de la présence européenne, notamment à Parakou puis, dans une moindre mesure, à Kandi, les anciennes capitales traditionnelles comme Nikki et Kouandé étant trop éloignées des axes routiers. Mais comme nous allons le voir, leur nombre est encore peu élevé et leur influence reste discrète.

La ville de Parakou, terminus de la voie ferrée et étape obligatoire sur la route du Niger, prit assez tôt une relative importance, qui s'est surtout accrue ces dernières années. Les auxiliaires autochtones étant trop peu nombreux au moment de l'installation de l'adminis-

tration et des entreprises, il a fallu faire appel à des fonctionnaires et à des ouvriers originaires du sud, Fon ou Goun, qui forment actuellement encore une minorité importante, occupant presque tous les postes de responsabilité. Une véritable colonie dahoméenne du sud s'est donc établie dans tous les chefs-lieux du pays bariba : commis d'administration, instituteurs, infirmiers, médecins, etc., et les chiffres traduisent bien le faible pourcentage des élites autochtones dans la capitale du nord¹² :

a) *Services publics.*

	<i>Originaires du sud</i>	<i>Bariba, « Dendi », Peul</i>	<i>Étrangers</i>
<i>Fonctionnaires de l'administration générale</i>	24	3	0
<i>Commis auxiliaires</i>	24	8	0
<i>Ouvriers, chauffeurs</i>	91	18	1
<i>Gardiens</i>	0	6	0
<i>Chefs d'équipes, manœuvres spécia- listes</i>	30	31	1
<i>Instituteurs, moniteurs</i>	22	3	0
<i>Militaires gradés africains</i>	18	6	12
<i>Médecins, infirmiers</i>	9	2	0
<i>Commis des postes</i>	14	2	0

Ainsi, sur 111 situations exigeant approximativement le niveau du certificat d'études, 93 étaient tenues par des originaires du sud. Sur 172 emplois d'ouvriers ou de manœuvres spécialistes, 121 étaient tenus par des originaires du sud. Seuls les emplois de gardiens, de manœuvres et quelquefois de cuisiniers étaient confiés à des autochtones, bariba ou « dendi ».

b) Dans le secteur privé, la situation était sensiblement la même ; la Régie du Chemin de fer Bénin-Niger employait 13 commis, tous originaires du sud et 146 ouvriers, dont 20 seulement du pays bariba.

Les entreprises de travaux ne comprenaient dans leur personnel administratif et technique que 6 originaires du nord sur 34.

Le commerce ne faisait également appel qu'à un faible pourcentage d'éléments du nord : 9 commis boutiquiers ou ouvriers sur 50.

Seule la proportion des commerçants ou transporteurs établis à leur compte ou celle des artisans était plus élevée :

11 commerçants originaires du nord sur 43 et 60 tailleurs du nord

¹² Données de 1957.

sur 80, mais seulement 3 menuisiers bariba ou « dendi » sur 9 et 2 bijoutiers sur 8.

D'autre part, une rapide enquête dans les services de l'enseignement ou les écoles montre encore mieux les faibles proportions des autochtones dans les établissements scolaires du pays bariba.

Ainsi, l'inspection primaire, qui couvre tout le nord du Dahomey plus, il est vrai, un cercle du Moyen-Dahomey, comptait environ 146 instituteurs et 65 moniteurs en 1956. Sur ces 146 instituteurs, 22 seulement étaient originaires du nord (10 « Dendi » et 7 Bariba, les autres étant originaires d'autres cercles ou d'autres territoires). Sur les 65 moniteurs, 9 seulement étaient du nord (5 Bariba et 4 « Dendi »).

Bien que la scolarisation progresse, cette progression est encore trop lente pour qu'on puisse envisager une rapide évolution.

Une enquête dans les écoles primaires de Parakou, ville où le degré d'évolution est le plus poussé, a donné les résultats suivants : les deux établissements de garçons, qui réunissent plus de 350 élèves, comptent 159 Bariba ou « Dendi », à peine la moitié. Et il est significatif que les plus fortes proportions d'élèves bariba se trouvent dans les classes inférieures, jamais dans les classes d'examen. En 1956, il y avait dans une école 32 élèves originaires de Parakou en Cours Préparatoire et 2 seulement en Cours Moyen deuxième année. Ces chiffres traduisent peut-être un recrutement récent des éléments du nord, qui va se poursuivre dans les années à venir, mais ils montrent aussi la désaffection progressive de l'école, que les élèves bariba quittent après les cours préparatoires ou élémentaires.

La proportion des filles est encore plus faible : l'école primaire compte 23 élèves bariba ou « dendi » sur 97.

Dans l'enseignement privé, les proportions sont encore plus basses, 35 élèves bariba ou peul sur environ 300 garçons, 6 Bariba ou « Dendi » sur 265 filles fréquentant l'école des sœurs. Ce pourcentage plus bas s'explique par le fait que les musulmans, en majorité parmi les élèves « dendi », fréquentent plus volontiers les établissements publics.

En revanche, dans toutes les écoles de brousse, les élèves bariba sont nombreux.

Les chiffres relevés dans l'enseignement secondaire sont évidemment encore plus bas : le Collège classique et moderne de Porto-Novo, qui compte 534 élèves (année scolaire 1956-1957), ne comprend que 7 Bariba, 4 « Dendi » originaires de villes sous l'influence bariba (Parakou-Kandi) et 2 Peul.

Les Peul sont fils de chefs, les autres principalement fils de fonctionnaires. Au Collège de jeunes filles de Porto-Novo, il n'y a que deux élèves bariba et une « dendi » sur 146 élèves.

Au Collège technique de garçons de Cotonou, sur 302 élèves, on ne compte que 4 Bariba, 4 « Dendi » et 1 Peul.

Les proportions sont encore plus faibles dans l'enseignement privé : le Collège Aupiais ne compte qu'un « Dendi » originaire de Parakou pour 281 élèves et le Collège Notre-Dame des Apôtres, 2 élèves originaires du pays bariba sur 279.

Quand on aura signalé que 3 séminaristes bariba fréquentaient le Petit Séminaire de Ouidah, que 10 élèves autochtones seulement étaient inscrits au Cours normal de garçons de Parakou sur 145 (année 1955-1956) et que 4 ou 5 jeunes filles représentaient tout l'élément bariba au Cours normal d'Abomey, on aura achevé de souligner la très faible proportion des élèves originaires de ces régions, par rapport surtout à ceux du sud (Fon, Yoruba, Goun, etc.) : sur environ 2 000 jeunes gens et jeunes filles fréquentant les établissements secondaires du Dahomey, 45 seulement sont d'origine bariba, peul ou « dendi ».

Enfin, il n'y avait guère plus de 4 jeunes gens, à notre connaissance, qui poursuivaient en 1956-1957 leurs études supérieures, tant à Dakar qu'en France (Droit et Lettres principalement).

Il est remarquable que les élèves qui sont envoyés dans les écoles sont presque tous, principalement pour l'enseignement secondaire et supérieur, des fils de chefs ou de fonctionnaires.

Ainsi, les élites en pays bariba, peu nombreuses encore, ne le seront guère plus dans quelques années. Il existe dans les milieux coutumiers une opposition à l'envoi des enfants à l'école : les garçons « abandonnent les champs et sont perdus pour la famille », quant aux filles, « il faut les marier jeunes » et elles quittent assez tôt les établissements scolaires.

Cependant, il semble que le processus d'évolution se soit amorcé et qu'il se poursuivra dans les années à venir plus rapidement que par le passé ; il y a certains domaines d'activité où les éléments originaires du nord paraissent particulièrement compétents et pour lesquels ils montrent un vif intérêt, l'élevage par exemple, dont le service compte un grand nombre de natifs du Dahomey du nord, la médecine également et, enfin, l'enseignement, beaucoup de jeunes gens désirant favoriser le mouvement d'évolution et voulant se vouer à la promotion de leurs compatriotes.

Dans le domaine syndical et politique, les « leaders » sont encore peu nombreux également. A Parakou, la ville du nord où le syndicalisme est le plus développé, la participation aux activités syndicales s'établissait ainsi :

— Syndicat des employés du commerce et de l'industrie : 120 membres, dont seulement 6 du pays bariba, et 1 sur ces 6 faisant partie du comité de direction.

— Syndicat du chemin de fer : 190 membres, dont 29 du pays bariba et sur ces 29, 3 seulement semblant s'intéresser aux activités syndicales.

— Syndicats des fonctionnaires ou des auxiliaires de l'administration : là, la participation était un peu plus forte, les éléments de ces syndicats ayant une instruction plus poussée et une meilleure connaissance des activités syndicales.

Sur le plan politique, le même type d'élite se retrouve ; ainsi, les fonctionnaires ont toujours formé la majorité dans les premières équipes représentant aux diverses assemblées les populations du nord ; il est probable qu'ils resteront encore longtemps les « leaders » et les animateurs des mouvements politiques.

Leur origine ethnique a déjà été examinée plus haut : ils sont en majorité « dendi » avec, fréquemment, une parenté maternelle bariba, les autres étant d'origine étrangère (Soudan ou Haute-Volta) mais de mère bariba, les autres enfin, peul ou bariba.

L'origine des élites est donc principalement double : quelques-uns, les moins nombreux, sont de purs Bariba, mais le plus grand nombre est issu de ces milieux étrangers des villes, de ces caravansérails, qui se sont groupés autrefois autour d'un chef de quartier ou d'un imam. Malgré leur mariage avec les femmes bariba, ces éléments étrangers ont gardé un caractère particulier, dû souvent à leurs traditions islamiques. Les élites bariba, au contraire, sont généralement devenues catholiques et, issues fréquemment de familles nobles, ont gardé le sens de la tradition.

L'élite « dendi » ou étrangère paraît donc plus progressiste : c'est elle qui a toujours tenu le rôle le plus important dans l'évolution du pays et c'est elle qui, aujourd'hui, semble politiquement la plus revendicatrice.

Elle est moins soucieuse que l'élite bariba des titres coutumiers ou nobiliaires, car, étrangère, elle est toujours restée à l'écart des compétitions sociales de l'ancienne structure féodale et, islamisée, elle n'en a jamais reconnu l'utilité ou la valeur.

Ses aptitudes à une évolution rapide n'en sont que plus grandes, alors que celles des Bariba sont freinées par toute une tradition culturelle qui est respectée et qui s'oppose à la recherche d'un type de vie occidental.

C'est la raison pour laquelle, plusieurs fonctionnaires bariba, passé un certain âge, semblent vouloir ajouter à leurs titres « européens » des dignités traditionnelles et il n'est pas rare de voir ces mêmes fonctionnaires lutter pendant des années entières, mettant en jeu leur prestige et leur fortune, pour obtenir le droit de porter les étriers de cuivre (dignité princière), ou même le titre de chef de canton ou de chef supérieur.

A la différence des « Dendi », l'élite bariba ne cherchera pas à s'opposer à la chefferie traditionnelle et très souvent, fondera sur elle l'organisation intérieure d'un parti politique.

Malgré ces caractères opposés, il est tout de même possible de définir un type d'élite bariba par une analyse des attitudes et des comportements¹³.

Le lettré bariba ou « dendi » est généralement polygame ou, s'il ne l'est pas, désire le devenir et cela est dû à l'influence encore vivace des traditions islamiques. La plupart contractent d'ailleurs des mariages légitimes et le pourcentage des concubines est insignifiant, ce qui n'est pas le cas dans le Dahomey du sud¹⁴. Rares sont les épouses atteignant un certain niveau d'instruction et, à cet égard, les jeunes Bariba ou « Dendi » sont formels : en grande majorité, ils désirent que le niveau d'instruction de la femme reste inférieur à celui de l'homme et que ses droits soient moins importants. Les femmes lettrées sont taxées généralement de défauts qui nuisent à la stabilité du ménage, comme l'orgueil et l'insoumission au mari. En revanche, la plupart des jeunes sont en faveur du libre choix des époux dans le mariage et, bien que les avis soient à ce sujet plus partagés, il semble que le choix du conjoint par les parents, pourtant encore pratiqué, disparaîtra peu à peu.

Cependant, ce début de liberté à l'égard de la famille ne s'oppose pas à un profond respect porté par ces jeunes à leurs parents, qu'ils consultent volontiers pour des questions embarrassantes, concernant, par exemple, l'orientation de leur vie. Néanmoins, tous nous ont affirmé avoir le sentiment d'un fossé profond entre leur génération et la précédente.

La plupart des lettrés interrogés, notamment dans la ville de Parakou, sont de religion musulmane. Pourtant ils admettent volontiers que l'Islam est une religion qui, sans toutefois retarder l'évolution, la favorise moins que le christianisme.

Quant à l'intérêt porté à la vie professionnelle, il semble très net et la plupart des jeunes cherchent à travailler dans leur pays afin de contribuer plus rapidement à sa promotion.

Ainsi, les aspirations de l'élite bariba peuvent se définir de la façon suivante : un désir marqué de progrès et d'évolution (spécialement pour le Dahomey du nord car le caractère régionaliste est

¹³ Cette analyse a pu être faite grâce à de nombreuses interviews dirigées, au cours desquelles nous nous sommes très largement inspirés du questionnaire Stoetzel, utilisé lors de son enquête au Japon et publié en annexe à son ouvrage : *Jeunesse sans chrysanthème ni sabre*, Paris, Plon, 1954.

¹⁴ Voir en particulier notre étude : « Cotonou, ville africaine. Tendances évolutives et réaction des coutumes traditionnelles », in *Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire. Série B : Sciences Humaines*, n° 3-4, juil.-oct. 1954, pp. 341-377.

encore très net) en maintenant un certain nombre de traditions qui se sont avérées utiles, notamment dans les domaines familial et religieux. En somme, trois traits principaux peuvent résumer ces aspirations : *évolution*, surtout sur le plan économique, *conservatisme*, plus particulièrement sur le plan social (qui n'est pas obligatoirement celui de la politique) et enfin *particularisme*.

Cet aspect de modération s'est confirmé par un type de question, utilisé dans l'enquête sur le Japon, visant les problèmes de la personnalité. Parmi sept phrases qui définissent chacune une conception de l'existence, la moitié des enquêtés ont choisi : « mener une vie honnête sans me soucier de ce que font les autres », la seconde moitié partageant principalement son idéal entre : « me dévouer pour le bien public sans penser à mes propres affaires » et « devenir quelqu'un de connu par mon travail et mes études ».

* * *

L'apparition d'une élite nouvelle, aussi peu nombreuse soit-elle, et les changements sociaux, aussi faibles soient-ils, ont contribué à modifier la stratification sociale traditionnelle.

Comme nous l'avons déjà souligné, ce sont surtout « la surface morphologique » et les « superstructures organisées »¹⁵ qui ont été affectées par ces changements.

Les modèles sociaux ou les « patterns » se transforment lentement, plus rapidement cependant chez les jeunes qui sont allés travailler au Ghana.

Bien que par leur travail et grâce à la liberté dont ils jouissent, les *Gando* ou anciens captifs aient tendance à s'enrichir rapidement et à vouloir envoyer leurs enfants à l'école, il est hors de doute actuellement qu'ils se classent encore en bas de l'échelle sociale. Dans une génération, ils formeront peut-être une sorte de « classe » moyenne, réunissant à la fois des fonctionnaires et des commerçants. En revanche, la situation des *Peul* s'est améliorée et ils peuvent maintenant être placés au même niveau, sinon plus haut, que certains roturiers bariba. Leurs chefs, en tout cas, sont maintenant au sommet de la hiérarchie traditionnelle et ils n'ont rien à envier aux « princes », anciens fils des rois, avec lesquels bien souvent ils entretiennent des relations d'amitié, relations quelquefois intéressantes pour les chefs bariba, moins fortunés que les *Peul*.

Les fonctionnaires et les hommes à prestige nouveau — hommes politiques et conseiller généraux — sont dans une situation sociale variable. Selon son degré d'instruction et surtout selon son origine,

¹⁵ Selon les termes désormais classiques utilisés par G. Gurvitch.

le « lettré » sera placé à un niveau plus ou moins haut dans la hiérarchie sociale. C'est ainsi que des fonctionnaires bariba, d'origine princière, se considéreront égaux des chefs ou quelquefois même légèrement supérieurs à eux ; mais, si cela est possible, ils n'en chercheront pas moins à obtenir leurs places, ce qui prouve la haute situation sociale d'une charge traditionnelle.

Pour les élites « dendi », le problème est légèrement différent, car ayant principalement leurs activités professionnelles dans les villes, ils sont moins soumis à l'influence traditionnelle et sont les seuls à bénéficier d'un certain prestige, qui les place immédiatement parmi les couches les plus élevées de la société.

Ceci est particulièrement net pour les nouveaux « leaders » politiques, qui sont situés, surtout dans les villes, au sommet de la hiérarchie sociale, étant devenus maintenant « les égaux des blancs ».

IV. — LES PROBLÈMES POLITIQUES

« Vous avez fait fusionner tribalisme et politique moderne », disait un jour l'écrivain américain Richard Wright au Premier Ministre du Ghana, le Dr Kwame Nkrumah¹⁶.

Et il est impossible, en effet, de comprendre le fond de toute politique africaine sans saisir les moyens utilisés par les politiciens pour faire entrer dans un cadre traditionnel l'ensemble des idées et des méthodes nouvelles. C'est à l'aide d'exemples traditionnels que l'homme politique fera comprendre ses idées, ses opinions, c'est par des méthodes traditionnelles, comme l'utilisation des sociétés de jeunesse, qu'il cherchera à s'exprimer et à acquérir des suffrages, c'est en exploitant des conflits traditionnels qu'il soutiendra sa lutte politique. Nous le constaterons bien des fois au cours de ce chapitre.

Jusqu'en 1952, le pays bariba du Dahomey du nord (Kandi-Natitingou-Djougou-Parakou) et plus généralement les cercles du nord étaient représentés au Conseil Général par six élus africains au deuxième collège et deux élus européens au premier collège. La plupart étaient des fonctionnaires d'origine étrangère ou « dendi ». A la suite des élections à l'Assemblée Nationale de 1951, l'un d'entre eux, de père étranger au Dahomey mais de mère bariba, fut élu et devint le véritable représentant des populations du nord du Dahomey.

Aux élections à l'Assemblée Territoriale de 1952, les élus du nord furent au nombre de 12, dont 3 du premier collège (2 Européens et

¹⁶ R. WRIGHT, *Puissance Noire*, Paris, Corrêa, 1955.

un Africain originaire du sud). La plupart étaient d'origine « dendi » ou bariba (au moins maternellement). Ces élections ont prouvé la discipline civique des électeurs du nord, qui ont voté dans la proportion de 53,5 % des inscrits, alors que cette proportion tombait à 35 % dans les cercles du sud et du Moyen-Dahomey. Ce fort pourcentage s'explique sans doute par le fait que les originaires du nord se sont cru obligés de voter, répondant à l'appel des candidats et de l'administration, comme s'il s'agissait d'un ordre, mais surtout par le fait que les intérêts du nord avaient été mis en évidence pendant les jours précédant le scrutin. Il en fut de même en janvier 1956 pour les élections législatives, où le député fut réélu, grâce en partie à un pourcentage élevé de votants, 62 %. Ces chiffres traduisent bien la volonté de défense des intérêts particuliers de la région.

Ce particularisme se manifesta mieux encore à la suite du Congrès de Parakou, en 1953, époque à laquelle le premier parti du nord fut fondé sous le nom de « Mouvement Démocratique Dahoméen » (M.D.D.) et présidé par le député.

La même année, l'Assemblée Territoriale élit au Conseil de l'Union Française un représentant de ce parti.

Jusqu'à cette époque, mettant l'accent sur le facteur ethnique et la défense des intérêts régionaux, le parti politique présentait une grande homogénéité.

C'est alors qu'une opposition commença à se faire jour. Elle avait deux causes : une mésentente entre le député et un fonctionnaire d'origine bariba qui, après avoir servi longtemps à l'extérieur du Dahomey, revenait avec quelques ambitions politiques et une assez forte empreinte du R.D.A., incompatible avec l'appartenance du député aux Indépendants d'Outre-Mer. L'autre cause était plus complexe et ses fondements plus traditionnels ; en 1952 déjà, existait dans une ville du pays bariba une opposition entre certaines personnalités, qui s'était traduite par le dépôt de quatre listes rivales aux élections de l'Assemblée Territoriale.

L'une d'entre elles était nettement opposée au conseiller sortant, personnalité musulmane, traditionaliste et ayant été une des premières à militer aux côtés du député.

Les raisons de cette opposition étaient multiples : les jeunes évolués « dendi », notamment les instituteurs, reprochaient à cet homme politique déjà d'un certain âge, ses idées trop conservatrices jointes à un caractère autoritaire et à un manque de souplesse. Il y eut, en outre, à l'occasion d'une succession de chefferie, rivalité entre deux familles, dont l'une fut soutenue par le conseiller général.

Le candidat malheureux ne lui pardonna pas son échec et l'un de ses enfants, fonctionnaire ayant déjà quelques responsabi-

lités politiques, continua à lutter contre l'influence du conseiller¹⁷.

Une autre raison de cette opposition et non la moindre, fut la rivalité existant depuis des années entre deux quartiers de la ville, rivalité qui se traduisait autrefois par des luttes entre les « sociétés de jeunesse » et par des querelles de prestige. Le conseiller habitait l'un de ces deux quartiers, de même que l'imam et les chefs des étrangers ; l'autre quartier, qui comptait autrefois des représentants traditionnels, n'en avait plus aucun et ses habitants en éprouvaient des regrets. Aussi, aux élections générales de 1952, ces derniers présentèrent leur propre candidat ; beaucoup plus progressiste, il eut l'appui de toute la jeunesse et de tous les habitants du quartier.

Le député, qui n'était pas originaire de la ville, dut donner raison au conseiller qui représentait son parti et désavouer l'opposition. Le conseiller fut réélu, grâce à l'apport des voix de la brousse, une partie de la ville ayant voté contre lui. L'opposition n'en cessa pas moins ses activités et commença à se détacher du député.

Lors des élections législatives de 1956, celui-ci se trouva en compétition avec son rival, fonctionnaire d'origine bariba et de tendance R.D.A., qui avait réuni sur son nom toute l'opposition. Le député gardant la confiance de tous les conseillers généraux fut réélu, mais son rival eut la majorité dans les deux circonscriptions administratives du pays bariba. La scission fut évitée de justesse. Les élections suivantes, en 1956, devaient donner à la ville de Parakou un Conseil municipal. Quelques représentants des partis du sud se présentèrent (Union Démocratique Dahoméenne, de tendance R.D.A.), dont 4 furent élus ; tous les autres, soit 19, étaient affiliés au Mouvement Démocratique Dahoméen, celui du député. L'union put donc se réaliser aux élections, mais elle fut de courte durée ; le député ne se présentant pas comme maire — son élection n'aurait fait aucun doute — demanda au Conseil municipal d'investir l'un de ses amis, mais celui-ci fut battu d'une voix et un des « leaders » de l'opposition, recevant l'appui de tous les éléments « jeunes » et « progressistes » du parti, fut élu.

C'était le premier échec interne enregistré par la politique du parti. Ce mouvement progressiste, hésitant à rompre l'unité du pays bariba, resta néanmoins dans le sein du M.D.D. dont il devint une aile gauche agissante¹⁸. Sa force n'est jusqu'à présent que relative et elle est principalement fondée sur ces jeunes éléments des villes, soucieux de donner à un parti dont la dominante était surtout

¹⁷ Il est intéressant de souligner à ce propos le rôle important joué dans la politique par les facteurs de type traditionnel, notamment dans le domaine familial.

¹⁸ Aile qui trouve en particulier son appui chez les quelques étudiants « dendi » et bariba se trouvant à Dakar ou à Paris.

ethnique un caractère plus idéologique. Ceux-ci, en vue des élections territoriales du 31 mars 1957, ont présenté dans certaines circonscription bariba des listes « indépendantes » qui s'opposent au parti M.D.D.

A Parakou, le conseiller général, qui subissait depuis longtemps l'hostilité des jeunes, n'a pas voulu se représenter et deux listes étaient en présence, l'une entraînée par le maire, l'autre par le candidat malheureux à la mairie, soutenu par le député. La scission paraît réalisée, bien qu'elle ne soit pas officielle et qu'elle ne se soit pas traduite par la création d'un nouveau parti.

Ainsi, il semble que les partis des populations du nord, restés longtemps des partis à dominante ethnique, doivent le demeurer de moins en moins et perdre leur unité, réalisée en son temps pour défendre les intérêts d'un groupe ethnique particulier, dont la situation sociale et le niveau de vie étaient inférieurs à ceux des populations plus favorisées de la côte.

Le caractère idéologique, prenant de plus en plus d'importance, entraînera des ruptures et une multiplication des partis.

Cette tendance semble déjà se généraliser et a pu être repérée également dans les territoires du nord du Cameroun, où un début d'opposition (jeunes progressistes) se manifeste.

Cependant, sur le plan de la politique générale dahoméenne, le M.D.D. garde une unité solide et s'est fait le champion de l'opposition au Parti Républicain du Dahomey (P.R.D.), dont l'influence s'étend dans le sud du Dahomey ; il fut soutenu dans cette lutte par un jeune parti représentant, toujours dans le sud, la tendance R.D.A., l'Union Démocratique Dahoméenne (U.D.D.). Leur union a donné au député, « leader » du M.D.D., la présidence de l'Assemblée Territoriale.

Ainsi la place du M.D.D., jadis groupement ethnique du nord, tend à devenir au Dahomey de plus en plus proche de celle de l'U.D.D., tous deux opposés au P.R.D., le parti dahoméen du plus ancien député, M. Apithy.

Pourtant, les Bariba ont commencé à émettre un certain nombre de critiques, concernant surtout les absences fréquentes de leur député. Beaucoup ne comprenaient pas les raisons pour lesquelles un homme politique doit fréquemment s'absenter et le principal grief était le suivant : « Le député ne nous écoute pas, car il ne vient pas souvent nous rendre visite. »

Il y a là un aspect propre de la politique africaine : en Europe, un député organise des réunions et rend compte de son mandat ; dans les milieux ruraux africains, cette méthode est encore inconcevable et les électeurs exigent du député des visites fréquentes, qui sont la meilleure manifestation de l'amitié et de la gratitude.

Une autre tendance, qui a également une origine traditionnelle, pourrait être aussi nuisible à la stabilité politique. On a vu que le pouvoir royal était autrefois entre les mains de familles différentes, et il est resté dans le pays bariba un goût certain pour les changements dans le pouvoir, si bien que les électeurs admettent qu'il soit nécessaire de changer de « leader » au bout de quelques années.

Là encore, une idée collective de caractère traditionnel tend à se manifester et, se situant à la base de la réalité sociale, pourrait en modifier les formes nouvelles.

* * *

L'organisation politique du parti dont nous venons de tracer l'historique est fort simple et de caractère récent.

Le parti est divisé en autant de sections que de circonscriptions administratives, la subdivision ayant parfois des sous-sections dans les cantons. Jusqu'à présent, le parti reposait essentiellement sur les chefs administratifs, chefs de canton, chefs peul, etc. Dans les villes, un bureau est élu par les militants et son organisation se rapproche beaucoup plus de celle des partis en Europe. Dans chaque circonscription, c'est le conseiller général qui est à la tête de toutes les activités.

Quant aux moyens d'expression, ils sont encore à peu près inexistants : aucun journal politique (ils sont relativement nombreux dans le sud), aucune propagande par des moyens radiophoniques, seulement quelques affiches au moment des élections et surtout des tracts et des professions de foi.

Le mouvement syndical, qui est au Dahomey beaucoup moins politisé qu'ailleurs, intéresse très peu le pays bariba, essentiellement rural et aucun syndicat n'est utilisé comme moyen d'action ou d'expression du M.D.D.

Là encore, les vrais moyens d'expression sont plutôt d'origine traditionnelle. Comme dans beaucoup de régions d'Afrique, ce sont les sociétés, principalement les sociétés de jeunesse, qui jouent un rôle essentiel dans l'action politique. Moyens d'expression, ces sociétés, dont les bases et les principes sont traditionnels, fournissent également les meilleurs moyens d'adaptation à la vie moderne, politique notamment.

Ces sociétés ont généralement un but sportif ou récréatif (musique et danse), souvent les deux à la fois, une équipe de football pouvant fort bien être aussi un groupement de danse. Elles ont déjà été décrites et leur importance a été soulignée¹⁹.

¹⁹ P. Mercier, « L'affaiblissement des processus d'intégration dans les sociétés en changement », in *Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire, Série B : Sciences Humaines*, n° 1-2, janv.-avril 1954, pp. 143-166.

Leur existence au Dahomey, et particulièrement dans le nord, n'est pas récente. Il y avait, bien avant la guerre, des sociétés dont chacune avait un orchestre et un rythme de danse particuliers, tels que « Madjro » et « Gumbé ». Les sociétés, généralement calquées sur celles de Gold Coast ou de Nigéria, étaient créées par des Bariba ou des « Dendi » ayant travaillé dans les plantations ou les chantiers de Koumassi ou d'Accra. Le rythme des danses, ainsi que les instruments de musique, étaient modernes mais les principes de base restaient semblables à ceux des anciennes sociétés de jeunesse, qui se constituaient autrefois par village ou par quartier en groupes rivaux.

A Parakou est apparue pendant la guerre une société ayant pour nom « Sympan » et dont l'influence s'étendit principalement à un quartier. Quelque temps après, venue de Gold Coast également, une autre société appelée « Konkomba » regroupa les jeunes d'un autre quartier. Une rivalité s'établit rapidement, chacun cherchant à avoir le plus grand nombre possible d'instruments et à compter comme adhérentes les danseuses les plus gracieuses. Ces orchestres faisaient revivre les luttes existant autrefois entre quartiers, au cours desquelles les coups et les blessures étaient fréquents. Ces luttes de prestige prirent une forme nouvelle.

Aujourd'hui, ces sociétés comprennent un bureau où chacun a des responsabilités bien délimitées : un président, un adjoint, un comptable, un chef d'orchestre, un maître de salon qui pourvoit en cavalières les garçons qui lui ont exprimé le désir de danser. Bien que les autorités traditionnelles et religieuses, notamment les imams, aient interdit ces sociétés qui risquaient de porter atteinte à la moralité, une discipline, parfois sévère s'est établie parmi les membres et les scandales sont rares ou inexistantes.

Les conséquences sociales apportées par ces groupements, qui peuvent réunir chacun, selon les cas, une cinquantaine de jeunes gens et de jeunes filles de dix à vingt-cinq ans, ont été fort importantes : évolution dans les formes du mariage, plus grande liberté dans le choix des époux et diminution de l'autorité familiale ; obstacle à l'intégration de ces sociétés dans des mouvements de jeunesse plus larges, à caractère unitaire, survivance d'un esprit de tribalisme et de « clocher » ; enfin, influence sur le développement des costumes de type européen et création de modèles culturels de caractère nouveau.

Les conséquences politiques n'en furent pas moins importantes, car ces sociétés furent les moyens d'expression tout trouvés de la lutte politique, chaque « leader » cherchant à développer son influence et à divulguer ses idées par l'intermédiaire de celles-ci ; comme on l'a dit bien souvent, les sociétés de jeunesse en Afrique

sont un des meilleurs instruments de la conquête politique et de nombreux « leaders » ont fréquemment commencé leur carrière par la présidence de telles sociétés²⁰.

En revanche, les associations strictement religieuses, musulmanes surtout, semblent ne jouer aucun rôle dans la vie politique et jusqu'à présent, il ne paraît pas, dans le pays bariba en tout cas, que l'influence de propagandistes musulmans soit bien profonde.

Ayant ainsi défini un type d'adaptation collective à la vie moderne, il reste à voir comment l'élite bariba et « dendi » s'adapte à la politique nouvelle et comment elle réagit devant les problèmes actuels.

Sur le plan social, nous avons souligné une association ambiguë de conservatisme et de particularisme. Sur le plan politique, il semble en être de même, sauf exceptions.

Le lettré « rural », généralement bariba, reste plus traditionaliste et plutôt opposé aux changements rapides. Le « Dendi » des villes est, au contraire, plus progressiste et plus moderniste.

Le degré d'information politique, tout d'abord, n'est pas très élevé. La moitié à peine des lettrés disposent d'un appareil radio et quelques-uns seulement, principalement ceux des villes, écoutent les informations.

Le tiers seulement des lettrés que nous avons interrogés a affirmé lire régulièrement les journaux (principalement *Afrique Nouvelle* et *France-Dahomey*, le journal administratif du territoire) ; les autres ne lisaient pas ou seulement très irrégulièrement. Cependant la plupart connaissaient les noms des principaux hommes politiques africains, surtout ceux de leurs élus ; en revanche, les noms des politiciens métropolitains ou étrangers semblaient peu connus. Tous votaient et désiraient continuer à voter, préférant choisir un candidat pour sa valeur que pour son appartenance ethnique.

Si un petit nombre seulement était syndiqué, la majorité d'entre eux reconnaissaient l'intérêt du syndicat qui « aide les travailleurs ». Un tiers était affilié à un parti politique, ce qui représente tout de même un pourcentage assez élevé, bien que tous les lettrés soient généralement militants ou sympathisants d'un parti.

Une des réactions les plus intéressantes fut enregistrée à propos des problèmes qui se posaient dans le Dahomey du nord. Ayant demandé à des lettrés de citer les trois problèmes à résoudre qui leur paraissaient les plus urgents, la majorité mettaient l'accent sur les problèmes économiques : amélioration de l'agriculture d'abord, de l'élevage puis du commerce.

²⁰ Voir notamment : M. Banton, « Adaptation and Integration in the Social System of Temne Immigrants in Freetown », in *Africa*, vol. XXVI, n° 4, oct. 1956, pp. 354-368.

Après avoir cité l'économie, ils plaçaient en second lieu le développement de l'enseignement et, généralement en troisième position, celui de la santé. Une minorité seulement a mis l'accent sur les problèmes concernant les rapports entre le sud et le nord et l'un d'entre eux a demandé la création d'une administration supérieure du nord.

Au sujet des rapports futurs entre la métropole et les pays d'outre-mer, la plupart souhaitaient que les responsabilités confiées aux Africains soient accrues (pour certains, jusqu'à l'autonomie interne) mais que les Français poursuivent leur assistance en tant que conseillers.

A ce désir d'accroissement des responsabilités africaines s'ajoutait celui d'un fédéralisme accru entre les différents territoires de l'A.O.F.

Quant au problème de la chefferie, il est intéressant de noter que pour les deux tiers des lettrés, il a été répondu en faveur d'un maintien de ses pouvoirs, les autres demandant leur diminution, quelques-uns seulement la disparition totale de l'institution. Il est remarquable de constater que, dans de nombreux pays africains politiquement avancés, l'évolution, contrairement à ce qui était cru, ne semble pas incompatible avec le maintien de la chefferie : une Chambre des notables vient, par exemple, d'être instituée dans le nouveau Ghana. Enfin, dans le domaine de la représentation politique, les tendances démocratiques se sont affirmées très nettement et à la question de savoir si les élus devaient travailler « pour le peuple » en gardant leur initiative, ou « par le peuple » en consultant constamment les électeurs, la majorité écrasante a répondu notamment : « Le peuple doit commander les élus. »

Les problèmes nés des contacts ethniques semblent se poser d'une façon moins aiguë qu'autrefois. Bien que la majorité des lettrés du nord n'aient pas de relations très étroites avec ceux du sud, certains commencent à entretenir des rapports d'amitié avec quelques-uns d'entre ces derniers ; la plupart, en tout cas, s'abstiennent de toute critique, sinon celle d'accaparer la majorité des situations dans le nord.

L'attitude des élites ainsi définie, il reste à considérer celle des hommes politiques, principalement des conseillers généraux. Peu de reproches sont adressés aux députés ; seules, leur trop longue absence en dehors du pays et la rareté des visites faites aux électeurs sont les critiques qui restent adressées le plus fréquemment.

Quant aux conseillers territoriaux, leur attitude demeure souvent celle de beaucoup de « leaders », représentant de populations dont le niveau d'instruction reste bas et la connaissance des institutions démocratiques insuffisante, sinon nulle, notamment chez les paysans.

Selon l'expression utilisée dans une étude sur les élites israé-

liennes²¹, la plupart des politiciens sont des « leaders » de « type autoritaire » plutôt que de « type démocratique », c'est-à-dire que beaucoup cherchent à s'imposer et à imposer leurs vues plutôt qu'à se faire accepter par le groupe. Ce comportement est fort compréhensible et même excusable ; peut-être même est-il le seul possible en Afrique ? En effet, la population africaine restée traditionaliste, considère bien son élu comme son représentant, mais aussi comme un chef à qui elle doit obéissance et à qui il faut faire confiance à cause de sa connaissance des « affaires des blancs ». De ce fait, l'élu peut difficilement se comporter en politicien de type classique, tel qu'on se le représente dans les pays à tradition parlementaire.

En Afrique, de même qu'autrefois, le représentant reste un chef qui doit être obéi. Cette conception des masses rurales est contraire, nous l'avons vu, à celle des élites bariba que nous avons interrogées et c'est ainsi que s'explique le début d'opposition entre ces élites et les nouveaux politiciens, jugés fréquemment trop autoritaires par ceux, rares encore, qui ont compris le système démocratique.

* * *

Les problèmes d'ajustement interne demeurent nombreux et mal analysés.

Les relations entre les « hommes à prestige nouveau » et les autorités traditionnelles n'ont jamais été clairement définies ; il semble que dans le pays bariba, la question de ces relations ne se soit pas encore posée pour la majorité des gens ; mais elle se posera sous peu.

Les rapports entre « hommes du nord » et « hommes du sud » paraissent s'améliorer, notamment au niveau des élites. Un des traits les plus remarquables de l'évolution politique du pays bariba est l'importance croissante de sa position idéologique, qui va s'exprimer de plus en plus nettement au sein de la nouvelle assemblée. L'alliance de son parti avec l'Union Démocratique Dahoméenne (R.D.A.), parti du sud, accélère l'unification politique d'un territoire où les élus du nord étaient laissés à l'écart et restaient en dehors des querelles idéologiques des régions du sud. Le cap de l'intégration politique des éléments du nord dans l'ensemble du système dahoméen est apparemment franchi.

Le problème nouveau sera surtout celui des ajustements externes : relations avec les autres territoires de la fédération, participation aux mouvements idéologiques de caractère fédéral.

²¹ « Assimilation culturelle et tensions en Israël », in *Bulletin International des Sciences Sociales*, vol. VIII, n° 1, 1956.

Déjà, parmi les étudiants originaires du pays bariba, se fait jour une très nette tendance à établir une communauté « aofienne » comme le prouve l'article paru récemment, sous la plume de l'un d'entre eux, dans les colonnes d'un journal dakarois.

Au niveau des élites se manifeste donc le désir d'un élargissement des cadres de la société globale. Bien que le particularisme tribal demeure²², principalement chez les éléments traditionnels, ce désir de rapprochement avec d'autres sociétés africaines (voire même une volonté d'unification), s'exprime clairement. De plus en plus, « l'élite coloniale », suivant en cela « l'élite universitaire », tend à faire siennes les idées nouvelles de « négritude » et de communauté africaine, concepts qui restent encore pour beaucoup imprécis mais qui n'en affirment pas moins cette tendance unificatrice nouvelle²³.

²² Dans son ouvrage *Nationalism in colonial Africa*, London, F. Muller, 1956, Th. Hodgkin, énumérant toutes les conditions susceptibles de favoriser le développement des nationalismes, souligne nettement la différence entre les partis à « structure relativement primaire », dominés par des personnalités de type traditionnel ou appartenant à des élites professionnelles, et les partis à « structure plus élaborée », de type moderne, dominés par des « leaders » qui doivent leur situation plus à leur talent personnel qu'à leur naissance ou à leur fonction. Il souligne enfin l'intérêt d'un troisième genre de partis, formés par des groupes religieux ou ethniques.

Il semble que, pour les populations du Nord-Dahomey, nous soyons en présence d'un parti dont l'organisation et le caractère intéressent à la fois le premier et le troisième type. Les conditions favorables au développement politique, citées par l'auteur (urbanisation, multiplication des syndicats et des associations politico-religieuses, etc.) ne semblent pas encore réunies pour permettre à ces populations d'accéder au deuxième stade de l'organisation politique.

²³ Cette étude envisage le mouvement de transformation des structures politiques durant la période de colonisation française, jusqu'au début de 1958. Elle ne peut considérer les incidences des modifications institutionnelles récentes.

BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT LES BARIBA

- André, P. J., *L'Islam noir*, contribution à l'étude des Confréries religieuses islamiques en Afrique occidentale, suivie d'une étude sur l'Islam au Dahomey, Paris, Geuthner, 1924.
- Bartet, Dr A., « Colonne expéditionnaire dans le Haut-Dahomey », in *Archives de médecine navale*, Paris, juil.-août-sept. 1898.
- Barth, H., « Land und Leute in Dahomey », in *Jahresber. Geogr. Gesell. Bern.*, II, pp. 149-164.

- Bertho, R.P. J., « Rois d'origine étrangère », in *Notes africaines*, Dakar, n° 28, oct. 1945.
- « Instruments de musique des rois de Nikki », in *Notes africaines*, Dakar, n° 52, oct. 1951.
- « Aperçu d'ensemble sur les dialectes de l'ouest de la Nigéria », in *Bulletin de l'IFAN*, t. XIV, n° 1, 1952.
- « Quatre dialectes mandé du Nord-Dahomey et de la Nigéria anglaise », in *Bulletin de l'IFAN*, t. XIII, n° 4, 1951.
- Bouquet, O., « Notes sur le Borgou. Histoire régionale », in *Bull. Enseign. A.O.F.*, Dakar, n° 42, févr.-mars 1919, n° 45, janv. 1921, n° 47, avril-sept. 1921.
- Bramoullé, A., *Les redevances coutumières dans le cadre de la chefferie supérieure de Nikki*, inédit, avril 1950.
- Brousseau, G., « Un pays d'avenir : Le Borgou », in *La Géographie*, Paris, Massin, 1904.
- Brunet, L. et Giethlen, L., *Dahomey et dépendances. Historique général, organisation, administration, ethnographie, productions, agriculture, commerce*, Paris, Challamel, 1900.
- Campbell, M. J., « Borgou Journey », in *Nigeria*, n° 48, 1955.
- Clapperton, H. et Lander, R., *Journal of the second Expedition into the Interior of Africa*, London, 1829. Ouvrage traduit en français par Eyries et de La Renaudière (*Second voyage à l'intérieur de l'Afrique*), Paris, Arthus Bertrand, 1829.
- Coutumier du Dahomey*, Porto-Novo, Impr. du Gouvernement, 1933.
- Desanti, H., *Du Danhomé au Bénin-Niger*, Paris, Larose, 1945.
- Deville, A., « Dans le Borgou », in *Bull. Com. Afr. franç.*, Paris, 1896.
- Dossu-Yovo, M. M., « La signalisation chez les Bariba de Kandi », in *Notes africaines*, Dakar, n° 23, juil. 1944.
- « Le nom chez les Bariba et les Peuls du Nord-Dahomey », in *Notes africaines*, n° 22, avril 1944.
- « Circoncision et excision chez les Bariba », in *Notes africaines*, n° 19, juil. 1943.
- Drot, L. P., « Notes sur le Haut-Dahomey », in *La Géographie*, Paris, X, n° 5, 15 nov. 1904.
- Dunglas, Ed., « Un spécimen rarissime du commerce germano-portugais du XVI^e siècle avec les Bariba de Nikki », in *Notes africaines*, n° 26, mars 1945.
- Feuille, M., *Monographie du cercle de Djougou (Dahomey)*, inédit (Archives de la subdivision de Djougou. Un double existe au bureau politique de Porto-Novo).
- Foa, Ed., *Le Dahomey. Histoire, géographie, mœurs, coutumes, commerce, industrie (1891-1894)*, Paris, A. Hennuyer, 1895.
- Fonssagrives, J. B., *Notices sur le Dahomey*, Paris, A. Lévy, 1900.
- Funcke, E., « Die Sprache von Bussa am Niger », in *Mitteilungen des Seminars für orientalische Sprachen an der Universität Berlin*, XVIII, 1915, III.
- Ganier, G., « Dans le Haut-Dahomey en 1897 avec la mission Ganier », in *Eurafrique*, Alger, avril 1955.
- Heath, D. F., « Bussa Regalia », in *Man*, 91, 1937.
- Hermon-Hodge, *Gazetteer of Ilorin Province*, London, 1929.
- Hubert, H., *Mission scientifique au Dahomey, 1908*, Paris, Larose, 1908.

- Jaccoliot, L., *Voyage en Guinée, au Niger, au Bénin et dans le Borgou*, Paris, Marpon et Flammarion, 1879.
- Lander, R., *Record of Captain Clapperton's last expedition to Africa*, 2 vol., London, 1830, Colburn and Bently.
- Le Garrères, R., « Dahomey, le cercle du Borgou, le secteur de Parakou », in *Rev. Coloniale*, Paris, nouvelle série, VIII, 1908.
- Lorho, comte F. L., *Historique de notre expansion dans l'Hinterland dahoméen*, Paris, Lavauzelle, 1904.
- Marty, P., *Étude sur l'Islam au Dahomey : Le Bas-Dahomey et le Haut-Dahomey*, Paris, Ernest Leroux, Coll. de la Presse du Monde musulman, 1926.
- Meek, C. K., *The northern Tribes of Nigeria*, 2 vol., London, Oxford University Press, 1925.
- Mercier, P., « Histoire et légendes. La bataille d'Ilorin », in *Notes africaines*, n° 47, juil. 1950.
- Ned-Noll, « La mission du capitaine Vermeersch au Borgou », in *Bull. Soc. Géogr. Lyon*, XIV, 1898.
- Oliveira, A. d', « La région de Kouandé (Cercle de l'Atakora) », in *Bull. de l'Enseign. A.O.F.*, Gorée, n° 31, mars 1917.
- « La région de Kouandé (Natitingou) », in *Bull. Com. ét. hist. et sci. A.O.F.*, Paris, 1918.
- Pedrals, D. P. de, *Dans la brousse africaine, au Dahomey-Borgou*, Paris, La Nouvelle Édition, 1946.
- Perron, M., « Le pays Dendi », in *Bull. Com. ét. hist. et sci. A.O.F.*, Paris, 1924.
- Rose, L., *Monographie du Cercle de Kandi*, inédit.
- Vermeersch, C., « Au pays des Bariba », in *Bull. Soc. Géog. Commer.*, Paris, XX, 1898.
- *Historique de la mission Baud-Vermeersch. Le Dahomey (1894-1895)*, Paris, 1897.
- Vialle, R., « Rapport de route et de mission (dans le Haut-Dahomey) », in *Ann. d'Hyg. et de Méd. col.*, Paris, 1905.
- Welmers, M., « Notes on the Structure of Bariba », in *Language*, vol. 29, n° 1, janv.-mars 1952.
- Westermann, D., « Die Bargu Sprache in westlichen Sudan », in *Die Sprache des Guang in Togo und auf der Goldküste*, Berlin, 1922.